



Edition provisoire

Wednesday 27 April 2022, morning

Compte rendu officiel des débats

Opening of session No. 13

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): La séance est ouverte.

Veuillez prendre place, chers collègues.

Je rappelle que, compte tenu du nombre élevé de membres participant physiquement à cette période de session et de l'augmentation de la capacité de l'hémicycle, le port du masque est obligatoire. Les orateurs sont autorisés à retirer leur masque lorsqu'ils prennent la parole.

Je rappelle également aux membres qui participent à distance qu'ils doivent prendre part aux débats depuis un endroit calme et ne pas parler depuis une voiture, un train ou tout autre moyen de transport.

Chers collègues,

L'ordre du jour appelle le débat de politique générale sur les « Conséquences de l'agression persistante de la Fédération de Russie contre l'Ukraine : rôle et réponse du Conseil de l'Europe » (Doc. 15506) présenté par M. Frank SCHWABE au nom de la commission des questions politiques et de la démocratie.

Le débat doit se terminer à 12 heures pour l'allocution du Président de la République italienne et se poursuivra cet après-midi à 15 h 30.

La parole est à M. SCHWABE, rapporteur. Vous disposez de 7 minutes et vous aurez ensuite 3 minutes supplémentaires pour répondre au débat de fin de séance.

Vous avez la parole, Monsieur Frank SCHWABE.

Debate: Consequences of the Russian Federation's continued aggression against Ukraine: role and response of the Council of Europe

M. Frank SCHWABE (Allemagne, SOC, Rapporteur): Monsieur le Président,

Je vous remercie beaucoup.

Dans ce compte rendu:

1. Les discours prononcés en français, en anglais, en allemand et en italien sont reproduits in extenso en français.
2. Les discours prononcés dans une autre langue sont résumés à partir de l'interprétation et sont signalés par un astérisque (*).
3. Les discours en allemand et en italien, in extenso dans ces langues, sont disponibles sur le site internet de l'Assemblée parlementaire.
4. Le texte des amendements est disponible au comptoir de la distribution et sur le site internet de l'Assemblée. Seuls sont publiés dans le compte rendu les amendements et les sous-amendements oraux.
5. Les corrections doivent être adressées au bureau 1081 au plus tard 24 heures après la publication du compte rendu.

Lorsque nous nous sommes réveillés le matin du 24 février, nous nous sommes réveillés dans un autre monde, dans une autre Europe, et dans un autre Conseil de l'Europe également. Et je crois que nous avons toujours du mal à croire ce qui s'est passé.

En tant que Conseil de l'Europe, en tant qu'Assemblée parlementaire, nous avons fait ce qui était nécessaire, nous avons agi de manière très responsable, très unanime, et nous avons exclu la Fédération de Russie de cette Organisation. Mais maintenant, nous avons un très long chemin à faire pour réfléchir à la situation afin de reconstruire en quelque sorte l'Europe, le Conseil de l'Europe ; nous ferons un pas de plus aujourd'hui, et un autre pas avec le rapport de mon distingué collègue M. Aleksander POCIEJ demain.

Pendant que nous discutons ici, la Russie commet des crimes de guerre en Ukraine. Je suis heureux de voir des collègues ukrainiens ici, et je voudrais transmettre mes meilleures salutations – nos meilleures salutations – à ceux qui ne peuvent pas être ici mais qui peuvent assister virtuellement à cette session depuis l'Ukraine.

Le Comité présidentiel était en Ukraine pour faire preuve de solidarité d'une part, et d'autre part pour discuter de questions très concrètes, de possibilités, d'obligations, et de ce que nous pouvons faire pour aider dans cette situation horrible.

Bien sûr, nous parlons dans toute l'Europe et dans le monde entier des armes et des embargos sur l'énergie. Hier, une réunion s'est tenue à Ramstein, en Allemagne, sur une base américaine, et certaines décisions ont été prises concernant les armes. En tant qu'Allemand, je peux dire que nous fournissons beaucoup d'armes. Mais notre Organisation n'a pas pour vocation, avant tout, de fournir des armes. Nous avons essayé de mettre certaines formulations dans le texte en mars et nous avons trouvé un compromis et à la fin, cela a permis d'avoir un signal fort de cette Organisation, et je voudrais vraiment, juste pour éviter des débats plus tard, lire le texte que nous avons trouvé et je pense que chacun d'entre nous y trouve quelque chose.

Je voudrais donc citer : « l'Assemblée appelle les États membres du Conseil de l'Europe à envisager d'accroître leur aide à l'Ukraine dans ses efforts pour renforcer la protection de son territoire, y compris son espace aérien ». Je sais que cela allait trop loin pour certains, peut-être pas assez pour d'autres mais, de facto, le soutien militaire est inclus dans cette terminologie et je demande vraiment à chacun d'entre nous de s'en tenir à ce type de compromis, de rendre possible plus tard ici encore une vaste majorité sur les questions où nous avons notre compétence et où nous pouvons faire une différence et où nous pouvons avoir un impact dans cette Organisation pour envoyer un signal très clair au Comité des Ministres.

Ainsi, dans le rapport, nous essayons de faire tout ce qui est possible pour soutenir l'Ukraine dans les domaines de compétence de notre Organisation. Et encore une fois, je veux faire référence au rapport de demain de mon collègue, M. Aleksander POCIEJ, sur la dimension des droits de l'homme et la question de savoir comment traiter les crimes de guerre. Vous devriez consulter ces deux rapports en complément. Nous avons demandé, dans mon rapport, dans notre rapport discuté ce matin, de soutenir autant que possible les réfugiés et les personnes déplacées. Nous discutons de l'aide humanitaire, nous discutons de la manière d'enquêter, d'aider les Ukrainiens à enquêter sur les crimes de guerre, et nous demandons de mettre en place tout ce qui est nécessaire, y compris un tribunal, pour vraiment traiter ce type de crimes de guerre. Et nous demandons aux pays membres d'utiliser la possibilité offerte par le droit international universel de traiter et d'enquêter sur les crimes de guerre et de traduire en justice ceux qui peuvent l'être.

Il s'agit de l'Ukraine, mais ce rapport va bien au-delà. Il s'agit de la question de savoir qui nous sommes en tant que Conseil de l'Europe dans cette situation spécifique, et nous soulignons à nouveau que nous devrions aller dans le sens d'un quatrième sommet, parce qu'un quatrième sommet signifie que, dans la longue tradition de cette Organisation, il s'agit juste du quatrième sommet pour se réunir afin de dire d'une manière très nouvelle ce qu'est cette Organisation. Nous avons demandé au Comité des Ministres de l'organiser et nous nous sommes certainement préparés dans les semaines et les mois à venir pour avoir notre position sur ce quatrième sommet.

Sur le plan juridique, cette Organisation est composée de 46 pays membres mais, sur le plan politique, nous sommes beaucoup plus nombreux. Je voudrais inclure tous les habitants de l'Europe dans cette Organisation, que leurs gouvernements soient prêts ou non à en faire partie en tant que pays. Il s'agit d'un domaine de valeurs et tous ceux qui, dans ces pays, ne sont pas encore membres de notre Organisation mais qui adhèrent à nos valeurs de démocratie, d'État de droit et de droits de l'homme devraient en faire partie. Et nous ne devons pas nous contenter d'en parler, nous devons le faire de manière concrète.

Nous devrions donc passer aux étapes suivantes, nous devrions réfléchir à la manière d'inclure la société civile russe dans cette Organisation par le biais, je l'ai mentionné, de programmes ou peut-être de fondations, et nous devrions tout faire pour aider l'opposition biélorusse à faire partie de cette Organisation. Et plus tard, nous trouverons, je pense, un moyen par le biais d'amendements oraux de traiter cette question et d'exhorter

le Comité des Ministres à trouver un moyen – nous ne disons pas concrètement de quel moyen il s'agit – de mettre en œuvre l'opposition russe du Bélarus et de lui donner la possibilité de prendre part à cette Organisation.

Et enfin, en ce qui concerne l'argent : ce n'est pas très agréable, mais il est nécessaire d'en parler. Ces dernières années, les gouvernements ont trop souvent pensé « nous pouvons économiser de l'argent avec cette Organisation ». Cette Organisation n'est pas bon marché, mais elle est assez rentable par rapport à d'autres organisations internationales. Mais nous avons besoin d'argent pour organiser notre travail. C'est très clair et cette demande est adressée au Comité des Ministres, ainsi qu'aux pays membres.

Je peux peut-être dire que demain matin, l'Allemagne prendra une décision. Je ne parle pas d'argent concret ici, mais nous avons besoin d'une initiative de certains pays ; je sais que certains pays sont prêts à le faire, pour fournir à cette Organisation l'argent dont nous avons besoin.

Il s'agit donc d'un défi historique auquel nous devons faire face. En tant qu'APCE, nous essayons de jouer un rôle de premier plan dans cette Organisation. Ce que nous voyons nous brise le cœur : nous voyons des enfants dans les sous-sols de Marioupol qui ne voient pas le soleil depuis des mois et des semaines. C'est donc une situation vraiment déchirante. C'est à la communauté internationale de trouver des réponses. Nous sommes une partie très importante, nous donnons des réponses aujourd'hui, sur ce que nous pouvons faire à partir d'aujourd'hui pour soutenir l'Ukraine mais, encore une fois, nous essayons aussi de créer une perspective pour l'avenir de cette Organisation.

Nous allons en discuter et je suis prêt pour cette discussion. Elle prendra beaucoup de temps aujourd'hui, mais elle est extrêmement nécessaire et je pense que l'Europe observe ce que nous faisons.

Merci beaucoup.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci beaucoup, Monsieur le rapporteur.

Je vous ai accordé un peu plus de temps de parole car cette introduction est, en effet, très importante.

Chers collègues,

Comme nous avons 99 membres sur notre liste d'orateurs, je voudrais convenir que personne ne doit prendre plus de trois minutes. Rien de plus que trois minutes, et il n'est pas nécessaire que vous preniez la totalité de ce temps. Il pourrait s'agir d'un acte de solidarité parlementaire si vous utilisiez moins de temps, car je pourrais alors accueillir un plus grand nombre d'entre vous sur la liste des orateurs. Je sais combien il est important que vous preniez tous la parole dans cet important débat.

J'appelle d'abord les orateurs au nom des groupes politiques.

Le premier sur ma liste est M. George KATROUGALOS, de Grèce. Il s'exprime au nom du Groupe pour la gauche unitaire européenne.

Vous disposez de 3 minutes maximum.

M. George KATROUGALOS (Grèce, GUE, Porte-parole du groupe): Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Je tiens à remercier M. Frank SCHWABE pour son rapport approfondi qui constitue une nouvelle étape dans notre réponse à la crise en Ukraine.

Nous avons réagi de manière rapide, unie et fondée sur des principes. Nous devons continuer dans cette direction.

Pour nous, la fin immédiate de la guerre est une priorité, bien sûr, conformément au droit international et le rapport démontre la solidarité nécessaire. Je voudrais également saluer la référence aux forces vives en Russie et au Bélarus. Nous pensons que la diplomatie doit prendre l'initiative. La diplomatie ne se limite pas aux États ; il y a aussi la diplomatie des peuples et il y a des mouvements de paix qui sont des pivots dans cette direction.

Mon groupe vient d'organiser la première rencontre – à ma connaissance – entre des militants russes et ukrainiens du mouvement pour la paix. Les participants russes nous ont dit qu'il y a déjà 50 000 détentions de citoyens russes héroïques qui se sont opposés à la guerre, avec des centaines de cas juridiques ouverts pour des audiences déjà cette semaine.

Il est important, pour l'après-guerre, afin d'éviter une nouvelle polarisation brutale en Europe, d'accorder une attention particulière à ce fait : le peuple russe n'est pas notre ennemi. Nous devons promouvoir les valeurs et les principes du Conseil de l'Europe, en ayant à l'esprit le jour suivant.

Ma dernière remarque, car j'essaie de respecter le temps imparti, est que nous devons répondre aux mêmes défis à nos valeurs d'où qu'ils viennent. La Russie n'est pas le seul coupable. M. Navalny doit être libéré, mais M. Kavala aussi. Nous avons tout à fait raison de nous opposer à l'agression russe en Ukraine mais, ces derniers jours, nous avons également assisté à une nouvelle invasion turque en Irak. Les Kurdes, les Irakiens et les Syriens ne sont pas les enfants d'un Dieu inférieur. Nous devrions donner une réponse de principe à tous ces défis, aux valeurs et aux principes que nous soutenons exactement parce que nous nous soucions d'une Europe qui va baser ses politiques non seulement sur une *raison d'État*, c'est-à-dire nos intérêts nationaux, mais aussi sur des principes et des valeurs.

Merci, Monsieur le Président.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci beaucoup, Monsieur George KATROUGALOS.

La parole est à M. Ahmet Ünal ÇEVİKÖZ, de la Turquie, au nom du Groupe des socialistes, démocrates et verts.

Monsieur Ahmet Ünal ÇEVİKÖZ, vous avez la parole.

M. Ahmet Ünal ÇEVİKÖZ (Turquie, SOC, Porte-parole du groupe): Merci, Monsieur le Président.

Je prends la parole au nom du Groupe des socialistes, démocrates et verts.

Je veux simplement souligner que nous traversons actuellement une époque très importante dans l'histoire de l'Europe.

Le 24 février 2022 va probablement devenir une référence très importante dans notre histoire, dans l'histoire de notre continent, parce que cette date a ouvert un nouveau chapitre sans précédent depuis la seconde guerre mondiale. Il est sans précédent dans le sens où il a engendré des millions de réfugiés, des millions de personnes déplacées et des victimes de graves crimes de guerre en Ukraine. Il est également sans précédent parce qu'il est injustifié et n'a pas été provoqué.

Tout cela se produit et est mis en œuvre par un pays qui est un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies.

La communauté internationale, bien sûr, a immédiatement réagi à cela.

En tant que membre de la communauté internationale, notre Organisation a probablement eu la réaction la plus importante et la plus rapide. Nous avons immédiatement convoqué une réunion extraordinaire de notre Assemblée parlementaire. Il est très rare que nous ayons des réunions extraordinaires dans cette Assemblée, mais cela était nécessaire, car il était important de défendre nos valeurs et nos principes. Il était important de montrer au monde que cette Organisation, depuis 1949, est probablement la seule institution importante sur ce continent qui défend les valeurs des droits humains et des droits et principes fondamentaux.

Il ne s'agit pas d'une guerre entre l'Ukraine et la Russie. C'est une guerre entre la démocratie, entre les principes de la démocratie, et toutes les valeurs que nous chérissons dans notre Charte, contre la dictature, contre l'autoritarisme. Et cela ne se passe pas seulement dans cette région, cela se passe sur tout le continent. Mon collègue précédent, qui a pris la parole, y a également fait référence.

Nous devons donc montrer notre solidarité.

Lors de notre réunion extraordinaire de mars, l'Avis 300 (2022) a été adopté à l'unanimité par cette Assemblée. Il s'agissait d'un rapport très équilibré, qui a permis de comprendre cette Organisation et qui a défendu ses valeurs, basées notamment sur les droits humains.

Le rapport est également très équilibré. Je dois exprimer ma reconnaissance à M. Frank SCHWABE, notre rapporteur, pour cela, car il a créé et maintenu un très bon équilibre ; équilibre qui a été atteint en raison de certaines concessions et compromis aux différents points de vue de l'Avis 300 (2022).

Nous devons faire preuve de la même unanimité et de la même solidarité ici, en plénière, et, en fin de compte, nous devons apporter un soutien unanime très fort et solide au rapport.

Merci.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Ahmet Ünal ÇEVİKÖZ.

La parole est à Mme Ingjerd SCHOU, de Norvège, au nom du Groupe du Parti populaire européen.

Ingjerd, vous avez la parole.

Mme Ingjerd SCHOU (Norvège, PPE/DC, Porte-parole du groupe): Monsieur le Président, chers collègues, Monsieur Frank SCHWABE, au nom du Groupe du Parti populaire européen, je vous félicite pour ce rapport si complet sur les conséquences de l'agression russe en Ukraine. Il y a seulement six semaines, lors de notre session extraordinaire, nous avons discuté exactement du même sujet. Les conséquences immédiates pour notre Organisation étaient claires. Il n'y avait aucun doute sur le fait qu'il n'y ait pas de place, dans notre maison européenne commune, pour un agresseur. C'était unanime.

Monsieur le Président,

La Fédération de Russie n'est plus membre de notre Organisation. Nous devons maintenant envisager d'autres conséquences. Malheureusement, l'agression russe se poursuit. Nous sommes choqués et attristés par sa brutalité, et les récits de violence sexualisée et de viols sont atroces. Des crimes de guerre sont commis et le peuple ukrainien n'a aucun répit en vue. Nous devons rester unis dans notre condamnation et nous devons continuer à l'être pour soutenir l'Ukraine afin que les souffrances humanitaires soient réduites au minimum. Nous devons faire ce que nous pouvons pour contribuer à la fin des combats et à la résolution du conflit.

Mais, Monsieur le Président, nous devons rester dans le cadre du mandat de notre Organisation et de nos compétences. L'expertise du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit est à la disposition de l'Ukraine et joue un rôle crucial.

Demain, il sera question de la responsabilité des graves violations du droit humanitaire international. Notre Organisation dispose d'une grande expertise juridique et on peut compter sur elle. La Fédération de Russie doit être tenue pour responsable.

L'idée d'un Sommet des chefs d'État et de gouvernement de nos États membres a été lancée. Les valeurs de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit doivent être réaffirmées et une nouvelle vision de notre Organisation doit être élaborée. Pour un sommet réussi, la préparation et le timing sont cruciaux.

Monsieur le Président,

La Russie a tourné le dos à notre maison européenne commune. En tant qu'Assemblée et en tant qu'Organisation, nous avons agi dans l'unité. Alors que nous entrons maintenant dans le détail des conséquences, nous devons nous efforcer de maintenir cette unité. Un Conseil de l'Europe uni est un Conseil de l'Europe plus fort.

Je vous remercie.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, Madame Ingjerd SCHOU.

Je souhaite maintenant la bienvenue dans ce débat à M. Oleksii GONCHARENKO, de l'Ukraine, au nom du Groupe des conservateurs européens et de l'Alliance démocratique.

Heureux de vous voir ici, Monsieur Oleksii GONCHARENKO, vous avez la parole pour 3 minutes.

M. Oleksii GONCHARENKO (Ukraine, CE/AD, Porte-parole du groupe): Merci beaucoup.

Chères et chers collègues,

Tout d'abord, je souhaite remercier mon groupe politique, le groupe CE/AD, pour offrir l'opportunité qu'un Ukrainien soit le porte-parole sur cette question.

Mais, je veux avant tout parler aujourd'hui au nom du peuple ukrainien. C'est la raison pour laquelle je suis ici. C'est pourquoi j'ai quitté l'Ukraine qui est maintenant une ligne de front. J'ai quitté mon pays il y a moins de quarante-huit heures. Je peux vous dire que même encore maintenant, quand j'entends un avion, je pense que c'est un missile. Ce matin, je me suis fait réveillé par un grand bruit dans la rue – je pensais que c'était une explosion, mais c'était une benne à ordures.

Oui, nous sommes traumatisés.

Mais vous savez, lorsque j'ai dit à cette Assemblée parlementaire pendant des années que le Président Poutine préparait cette attaque, à propos des plans de la Fédération de Russie, certains d'entre vous pensaient que j'étais fou. Je ne suis pas fou maintenant, quand je confonds un avion avec un missile. Non, j'ai juste vécu ce que vous n'avez heureusement pas vécu. Les Ukrainiens paient de leur vie pour que vous n'ayez pas à vivre cette expérience. Mais beaucoup d'entre vous ont pensé que j'étais fou. Certains d'entre vous, comme notre collègue allemand, disaient que j'étais populiste, ce à quoi j'avais répondu : nous verrons bien. Et nous le voyons maintenant. Alors, qui est populiste et qui était populiste ?

En parlant de l'Allemagne, je voudrais citer Timothy David Snyder, l'un des plus grands historiens vivants au monde : « Pendant trente ans, les Allemands ont fait la leçon aux Ukrainiens sur le fascisme. Quand le fascisme est arrivé, les Allemands l'ont financé, et les Ukrainiens sont morts en le combattant ». C'est vrai. C'est peut-être une vérité désagréable, mais c'est vrai.

Donc je veux dire – pas sur certaines conséquences, parce que rien n'est fini – les soucis continuent. Samedi dernier, dans ma ville natale d'Odessa, avec mon fils de trois ans, nous avons entendu des explosions près de nous. Nous avons alors su qu'il s'agissait d'une attaque de missiles des Russes qui a fait huit morts – en réalité neuf, car il s'agissait d'un couple et la femme était enceinte, un bébé de trois mois avec sa mère et sa grand-mère. Imaginez un peu : c'était la Pâque orthodoxe.

Je m'adresse aux Grecs, aux Roumains, aux Bulgares, aux Moldaves, aux Géorgiens, aux Arméniens qui sont ici : le jour sacré pour nous tous, pour la religion orthodoxe, et le sang des nouveau-nés sur les mains d'un diable qui est Poutine.

Donc, tout d'abord, nous avons besoin de véritables sanctions contre la Fédération de Russie. Arrêtez d'acheter du pétrole et du gaz russes. Le pétrole et le gaz russes sont pleins de sang ukrainien. Si vous payez 800 millions d'euros par jour pour les combustibles fossiles russes, et que le premier pays à les acheter est l'Allemagne, alors Poutine peut se permettre cette guerre pour toujours. À 13 h 30, nous aurons une signature publique ici près de l'hémicycle, je vous invite tous à le faire.

Deuxièmement, nous avons besoin d'armes, d'armes, et encore d'armes. Et ne faites pas cette hypocrisie en distinguant une arme défensive d'une arme d'attaque. Nous défendons notre pays. Toutes les armes pour nous sont des armes défensives, et rien d'autre.

Pour conclure, la dernière chose que je souhaite vous demander est de soutenir l'Ukraine sur son chemin européen. Si nous sommes assez bons, si nous sommes assez bons pour mourir pour les valeurs européennes, peut-être sommes-nous aussi assez bons pour faire partie de la famille politique européenne.

Arrêtez de nous faire la morale. Commencez à nous aider. Soyez solidaires, épauler contre épauler, et nous pourrions arrêter ce mal.

Si nous ne le faisons pas, il ira plus loin et vous confondrez également le bruit d'un avion avec celui d'un missile. Je ne veux pas de ça. Arrêtons ça maintenant.

Merci beaucoup.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur GONCHARENKO.

Je vous ai accordé un peu de temps supplémentaire parce que vous venez d'arriver d'Ukraine et que vous avez pu nous informer.

Le prochain intervenant dans le débat, au nom du groupe ADLE est M. Jacques MAIRE, de France.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Le prochain orateur au nom de l'ADLE est M. Jacques MAIRE, pour la France.

Monsieur MAIRE, vous avez la parole.

M. Jacques MAIRE (France, ADLE, Porte-parole du groupe): Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues,

Je suis très heureux de parler après M. Oleksii GONCHARENKO parce que je crois qu'il a permis de fixer un petit peu le cadre. Merci à M. Frank SCHWABE pour son rapport.

Nous avons fait des choses, nous n'avons pas été inactifs. Nous avons effectivement suspendu puis exclu la Russie ; nous sommes allés sur place avec M. Frank SCHWABE et avec M. Tiny KOX, mais nous sommes encore – malgré l'enrichissement du rapport – dans une réalité, à Strasbourg, qui est encore beaucoup trop bureaucratique. Et je le dis franchement.

Les États membres, l'Union européenne se sont réinventés depuis 2 mois ; ils ont poussé leurs limites, ils ont revisité leurs mandats, ils ont fait des choses qu'ils ne faisaient pas auparavant, y compris par exemple en termes de soutien militaire qui n'est pas notre sujet. De nombreux États membres sont allés sur place. L'Ukraine est membre de notre Organisation et on peut constater quand même que, soixante-deux jours après le début du conflit, la présence du Conseil de l'Europe en Ukraine n'est pas à la hauteur, ni du point de vue du Bureau, ni du point de vue des responsables politiques.

Donc, je dirais, c'est très bien, effectivement, de pouvoir faire en sorte de donner de la visibilité ; c'est très bien de respecter les règles, mais il faut que nous poussions nos barrières au maximum. Quand on regarde le fait qu'aujourd'hui, la réponse que nous avons eue hier, que le Bureau à Kiev n'ouvrirait que quand le plan d'action serait adopté, c'est une réponse – je suis désolé – qui est beaucoup trop bureaucratique. Quand la Commissaire aux droits de l'homme ne peut pas venir parce que les conditions d'exercice de son mandat ne le permettent pas, c'est une réponse bureaucratique. Elle s'impose à nous, nous sommes une Organisation qui est basée sur la loi, mais il y a des moments où il faut se réinventer.

Il y a deux champs, effectivement. Il y a notre rapport à l'Ukraine et notre soutien politique, et il y a un autre champ qui est également important, et je remercie M. Frank SCHWABE d'avoir fait des efforts en cette matière : c'est le soutien aux oppositions. Le soutien aux oppositions au Bélarus, le soutien aux oppositions en Russie. Là aussi, il faut se réinventer. C'est la première fois, probablement, à part la Grèce, où nous avons à considérer que soutenir les populations, les sociétés civiles, est au moins aussi important que d'avoir un rapport avec les gouvernements qui nous ont quittés et qui sont des agresseurs.

Alors, réinventons nous. Ce drame doit servir à quelque chose. Ce drame doit nous permettre d'être plus pertinents, d'être plus présents dans cet environnement politique. Je pense que l'Assemblée a joué son jeu, a joué son rôle et je trouve que, là aussi, le rapport est complètement insuffisant sur un point important : comment l'Assemblée, le Comité des Ministres et la Secrétaire Générale peuvent travailler plus fort et ensemble pour effectivement accélérer notre dynamique et pour remettre en cause notre mode de fonctionnement.

Je vous remercie.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur MAIRE.

Maintenant, dans le débat, je donne la parole à Mme Thórhildur Sunna ÆVARSDÓTTIR, de l'Islande.

Madame ÆVARSDÓTTIR, vous avez la parole.

Mme Thórhildur Sunna ÆVARSDÓTTIR (Islande, SOC): Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais remercier M. Frank SCHWABE pour ce rapport très complet sur ce que le Conseil de l'Europe peut faire pour manifester sa solidarité avec l'Ukraine, mais aussi sur l'évolution de la situation après cette invasion répréhensible et totalement injustifiable de la Fédération de Russie sur le territoire de l'Ukraine.

Tout d'abord, je voudrais exprimer mon soutien le plus total à l'idée que le Conseil de l'Europe fasse tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir la constitution d'un tribunal pénal international afin de juger le crime d'agression dont nous savons que nous ne pouvons pas le traiter de manière adéquate par la procédure de la Cour pénale internationale (CPI).

Je voudrais également appeler tous les États membres à soutenir la CPI dans ses enquêtes sur les crimes de guerre odieux qui, selon nos informations, sont commis sur le territoire de l'Ukraine.

Et je voudrais attirer une attention particulière sur le crime de viol utilisé comme arme de guerre en Ukraine, qui nécessite un type spécial d'enquête et une attention particulière de notre part à tous.

J'aimerais également dire que nous devons soutenir fermement ce rapport. Il contient des plans d'action complets sur ce que nous, en tant qu'organisation, avons la compétence de faire pour soutenir l'Ukraine. Et je pense que nous devrions utiliser toutes nos compétences et tous nos outils pour aider l'Ukraine et faire preuve de solidarité envers elle. Cela dit, je pense aussi qu'il est important que nous essayions d'atteindre ceux qui, en Russie, parlent de paix et ceux qui, en Russie, appellent la guerre une guerre. Et à cause de cela, je dois mentionner le cas spécifique de Vladimir Kara-Mourza, un politicien de l'opposition qui vient de témoigner, devant la commission des affaires juridiques et des droits de l'homme, le 4 avril, sur la situation sombre de l'opposition en Russie de ceux qui parlent contre la guerre, de ceux qui essaient d'arrêter la guerre.

Il a été arrêté. Il est maintenant en procès, il est probable qu'il soit reconnu coupable et condamné à une peine pouvant aller jusqu'à 10 ou 15 ans d'emprisonnement pour avoir qualifié la guerre de guerre.

Lors de son témoignage devant notre commission, à la question « Que pouvons-nous faire pour soutenir l'opposition en Russie, ceux qui s'expriment contre la guerre ? », il a répondu « Donner une connexion VPN gratuite à tous les Russes ». Je pense que c'est quelque chose que nous devrions envisager, pour que les Russes qui s'opposent à Poutine et à son régime puissent accéder à Internet en toute sécurité, puissent échanger des informations en toute sécurité et puissent, espérons-le, organiser en toute sécurité un autre type de régime en Russie, qui nous apportera la paix.

Merci.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, Madame ÆVARSDÓTTIR.

Je souhaite maintenant la bienvenue dans le débat à Mme Mariia MEZENTSEVA, de l'Ukraine.

Madame MEZENTSEVA, vous avez la parole.

Mme Mariia MEZENTSEVA (Ukraine, PPE/DC): Cher Président,

Comme toujours, je n'ai pas préparé mon discours.

Vous savez, lorsque j'étais avec mes collègues à Kharkiv et que des missiles ont été lancés juste avant de venir vous voir ici, chers collègues, ma seule pensée était « Oh, mon Dieu, s'il vous plaît, pas maintenant, nous devons prononcer ce discours, nous devons être ici en tant que délégation et voter cette résolution ». Et c'est vraiment aléatoire d'avoir ces pensées au moment où vous êtes sous les roquettes, mais ces pensées sont vraiment quelque chose qui touche chaque famille et chaque personne déplacée, chaque enfant déplacé en Ukraine quand ils sont à la recherche de nourriture et d'eau, comme c'était littéralement le cas à l'âge de pierre. En février, ils buvaient de l'eau fondue à Marioupol, et maintenant ils mangent de la nourriture pour chats et chiens et boivent l'eau du lavabo des toilettes.

Je suis vraiment désolée de vous donner ces exemples, mais c'est une réalité à laquelle les gens du XXI^e siècle sont confrontés. Oui, nous ne sommes pas une organisation militaire, mais je suis très reconnaissant pour l'amendement qui mettrait fin à la fourniture d'armes – et c'est ce que nous demandons – pour mettre fin à la fourniture d'armes à la Russie et à ses composants, car les chars qui sont là et qui contiennent du carburant poursuivent des missions sanglantes contre des Ukrainiens innocents.

Chers collègues, nous avons coupé la tête du serpent mais la queue est toujours là. Je dois aborder la question du personnel russe qui occupe un poste de très haut niveau ici et qui influence les décisions politiques.

Enfin, la sécurité alimentaire. Je pense que vous avez vu dans vos États membres comment les prix ont augmenté et que la sécurité alimentaire est l'une des choses auxquelles nous devons faire face.

Hier, il y a tout juste 32 ans, le monde entier a été confronté à la catastrophe de Tchernobyl. Eh bien, nous pourrions avoir 15 Tchernobyl à l'avenir, car les 15 réacteurs nucléaires sont toujours en activité en Ukraine et Poutine n'a pas besoin d'appuyer sur le bouton rouge. Il peut juste « par accident » lâcher un missile sur l'un d'entre eux.

Chers collègues, vous êtes de grands politiciens et de grands juristes internationaux, alors arrêtez d'appeler cela un conflit. C'est une guerre d'agression – c'est écrit dans notre résolution précédente.

Chers collègues, nous avons libéré certains de ceux qui étaient pris au piège par les Russes et l'un d'entre eux est M. Ivan Fedorov, le maire légal de Melitopol, mais il y a plus de 30 personnes comme lui qui sont actuellement capturées par les Russes. Je vous appelle à les libérer toutes également.

Trois minutes ne suffisent pas. Nous, avec des pensées et des cœurs très durs, sommes ici avec vous et nous sommes reconnaissants pour la réponse opportune, mais nous devons agir au niveau national : plus de sanctions, plus d'armes, plus de solidarité et je remercie chaque personne de vos pays, des 45 États membres qui soutiennent l'Ukraine aujourd'hui, qui sont devenus Ukrainiens eux-mêmes.

Merci beaucoup.

Slava Ukraini

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci beaucoup, Madame MEZENTSEVA.

En effet, trois minutes ne suffisent pas. Heureusement, nous avons d'autres de vos collègues plus tard sur la liste des orateurs. Nous allons entendre directement l'Ukraine plus tard.

Le prochain intervenant est Lord Richard KEEN, du Royaume-Uni.

Il devrait être en ligne.

Avons-nous une connexion avec lui ?

Nous ne l'avons pas.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Le prochain orateur est M. Claude KERN pour la France.

Monsieur KERN, vous avez la parole.

M. Claude KERN (France, ADLE): Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues,

Je voudrais commencer par remercier notre collègue M. Frank SCHWABE pour son rapport sur les conséquences de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

Ces conséquences, nous les voyons immédiatement en Ukraine, évidemment, au travers des destructions ainsi que des migrants jetés sur les routes, qui fuient la guerre et son cortège de barbaries. Nous les voyons aussi immédiatement dans les pays voisins qui accueillent ces réfugiés, et je pense en premier lieu à la Pologne et à la Slovaquie.

Mais nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences possibles de cette guerre sur les États membres du Conseil de l'Europe. Hier, en réponse à M. Aleksander POCIEJ, la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe a fait part de ses craintes concernant la déstabilisation potentielle de la République de Moldova, du fait des troupes russes stationnées en Transnistrie. Je ne peux que partager ces craintes qui malheureusement se confirment déjà, de même que j'ai des inquiétudes sur l'évolution de la situation dans les Balkans, ou encore en Géorgie, dont nous aurons l'occasion de reparler demain.

Nos États membres ont manifesté une unité pour réaffirmer les valeurs humanistes de l'Europe et aboutir à l'exclusion de la Russie du Conseil de l'Europe. C'était nécessaire, mais il faudra maintenir cette unité dans la durée, face à des tentatives de déstabilisation qui ne manqueront pas d'arriver. Ne nous le cachons pas, la tâche ne sera pas toujours facile. Je forme le vœu que le débat parlementaire au sein de notre Assemblée facilite cette unité.

Il faut être clair, et je remercie à nouveau notre collègue M. Frank SCHWABE de l'avoir été dans son rapport : le Conseil de l'Europe doit pleinement et rapidement aider l'Ukraine, mais dans le cadre de son mandat. Il ne s'agit pas de l'impliquer dans une quelconque question de défense, mais bien d'apporter tout l'appui nécessaire aux autorités ukrainiennes mais aussi aux autorités d'autres États membres déstabilisés sur les questions relatives à la protection des droits humains, à la démocratie et à l'État de droit, y compris en sortant des sentiers battus lorsque c'est nécessaire. Notre collègue M. Jacques MAIRE le rappelait tout à l'heure : évitons cette bureaucratie.

Je veux à cet égard saluer l'action rapide menée par la Banque de développement du Conseil de l'Europe, qui a été la première banque multilatérale de développement à octroyer des dotations pour aider ses membres à répondre aux besoins immédiats des réfugiés ukrainiens, notamment en matière de transport, d'hébergement, de nourriture et de soins médicaux. Il m'apparaît par ailleurs essentiel de bien se coordonner avec d'autres organisations multilatérales, au premier rang desquelles l'OSCE.

Enfin, et nous en débattons plus largement demain, nous devons collectivement repenser l'architecture multilatérale européenne pour préserver la paix et la stabilité en Europe. La perspective d'un Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe m'apparaît à cet égard une nécessité.

Merci.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, cher Monsieur KERN.

La parole est à Mme Emine Nur GÜNAY de la Turquie.

Madame GÜNAY, vous avez la parole.

Mme Emine Nur GÜNAY (Turquie, NI): Merci Monsieur le Président.

Cher Monsieur le Président,

Chères et chers collègues,

Pour commencer, je voudrais féliciter le rapporteur, M. Frank SCHWABE, pour avoir préparé un rapport détaillé.

Bien sûr, notre priorité est maintenant de soutenir l'Ukraine et le peuple ukrainien en mettant l'accent sur leurs besoins urgents découlant de cette guerre illégale et dévastatrice. Nous espérons qu'un cessez-le-feu, puis la paix, pourront être obtenus rapidement pour éviter de nouvelles effusions de sang et de nouvelles destructions.

Dans mon discours, plutôt que de me concentrer sur l'Ukraine, je voudrais évoquer certains aspects généraux de la situation actuelle.

Le rapport aborde un large éventail de conséquences de l'agression russe contre l'Ukraine. Nous devons garder à l'esprit qu'il ne s'agit pas seulement de conséquences à court terme auxquelles nous devons trouver des solutions de toute urgence. Il existe également de nombreux défis à long terme que nous devrions aborder pour en discuter en profondeur.

Il est clair que nous sommes aujourd'hui à l'opposé de l'esprit pacifique défini lors la première période qui a suivi la guerre froide. Le paysage sécuritaire de l'Europe a rapidement changé, et un nouveau rideau de fer, ligne de démarcation en Europe, est réapparu.

Dans cet environnement hostile, notre objectif commun de parvenir à une sécurité démocratique est également menacé par la résurgence d'un nationalisme agressif, de l'intolérance et de tendances antidémocratiques, ainsi que par l'absence d'un multilatéralisme efficace combiné à de graves difficultés au cours des dernières décennies.

L'érosion de l'architecture de sécurité européenne aura inévitablement des répercussions sur l'ensemble de l'Europe. Contre la menace exceptionnelle de l'agression russe, la communauté européenne a su créer un front uni. Mais, comme nous l'avons vu par le passé, nous sommes enclins à changer nos priorités et à nous replier sur nous-mêmes une fois la crise passée. Par conséquent, il est important que nous trouvions un moyen de maintenir cette unité et d'éviter les divisions concernant nos actions futures.

En outre, nous devons veiller à ne pas nous contenter de répondre à tous ces défis uniquement au niveau dialectique, plutôt que d'adopter des actions concertées. Pour les prendre, nous devrions discuter de manière constructive sur la façon de renforcer les rôles et compétences respectifs des organisations internationales, notamment ceux du Conseil de l'Europe.

Comme l'exprime le rapport, nous devrions formuler une nouvelle vision de l'Europe. Je crois qu'une telle vision doit être construite autour de la notion d'interdépendance de notre sécurité, notre bien-être et notre prospérité et de l'idée que nous progresserons et régresserons tous ensemble.

Je vous remercie.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, Madame Emine Nur GÜNEY.

La parole est à M. Titus CORLĂȚEAN de Roumanie.

Monsieur CORLĂȚEAN, vous avez la parole.

M. Titus CORLĂȚEAN (Roumanie, SOC): Merci Monsieur le Président.

Chères et chers collègues,

Tout d'abord, permettez-moi d'exprimer mes respects pour nos collègues ukrainiens, femmes et hommes, pour leur courage et la manière dont ils se battent et soutiennent les intérêts de leur pays et de leur nation.

Deuxièmement, je veux exprimer un soutien clair et fort à l'adoption du rapport proposé par notre rapporteur, M. Frank SCHWABE.

Ce rapport, tout en exprimant une fois de plus le soutien à l'intégrité, à la souveraineté et au statut indépendant de l'Ukraine – et nous devrions répéter encore et encore cette formule importante dans les relations internationales – lance également un appel fort à l'unité, et je le souligne, pour soutenir l'Ukraine et exercer le maximum de pression sur la Russie afin qu'elle cesse cette agression.

À propos, hier, le Premier ministre roumain, le Président du Parlement et le ministre des Affaires étrangères se sont rendus à Kiev pour rencontrer le Président Zelensky et le Premier ministre ukrainien. Ils ont discuté de ce qui était censé être discuté entre voisins et partenaires européens, mais aussi de l'avenir, au-delà de cette période d'agression horrible, de la manière d'accélérer l'intégration européenne de l'Ukraine et du futur processus de reconstruction de la nouvelle Ukraine.

Et nous sommes très confiants dans le fait que, au sein d'une Ukraine européenne, l'identité des citoyens ukrainiens appartenant à d'autres ethnies, comme c'est le cas des citoyens ukrainiens roumains, sera préservée conformément aux normes.

Troisièmement, le rapporteur a raison de mentionner à la première ligne du paragraphe 9 du rapport, le risque d'une escalade ou d'un élargissement du conflit. On ne peut pas l'exclure. Je souscris aux propos de M. Claude KERN, en signalant avec grande inquiétude les derniers développements qui se produisent en Transnistrie. Nous regardons avec beaucoup d'inquiétude les actions provocatrices d'inspiration russe en Transnistrie. Nous regardons avec inquiétude ce qu'il se passe concernant l'intégrité territoriale et la souveraineté, ainsi que l'avenir européen de la République de Moldova et de la Géorgie, bien sûr, et nous les soutenons.

Enfin, et ce n'est pas moins important, c'est un appel à l'unité au sein de cette Assemblée. Je veux dire que l'unité qui a été montrée lors de l'adoption de notre Avis 300 (2022) pour l'expulsion de la Russie de cette Organisation devrait être préservée malgré les nuances et autres. À la fin, lors du vote final, nous devrions préserver cette unité politique qui est essentielle pour que nous soyons forts et efficaces lorsque nous établissons comment faire et comment soutenir l'Ukraine. Nous devons également soutenir l'organisation du quatrième Sommet et travailler avec des instruments juridiques pour une justice pénale internationale.

Merci beaucoup.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci Monsieur CORLĂȚEAN.

Le prochain orateur dans notre débat est M. Bernard FOURNIER de la France.

Monsieur FOURNIER, vous avez la parole.

M. Bernard FOURNIER (France, PPE/DC): Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Voilà deux mois que la Fédération de Russie a envahi l'Ukraine. Deux mois que le Président russe bafoue les valeurs de paix sur lesquelles notre continent s'est construit. Deux mois que la Fédération de Russie enfreint chaque jour les règles du droit international humanitaire. Deux mois de destruction, de souffrance, d'exactions.

Face à cette situation, le Conseil de l'Europe a su prendre position clairement et rapidement. Notre Assemblée n'a pas failli, en réaffirmant à l'unanimité nos valeurs et en tirant les conséquences qui s'imposaient.

C'était nécessaire, mais il reste encore tant à faire, au regard de la gravité de la situation, pour l'Ukraine mais aussi pour l'Europe dans son ensemble. On ne peut à cet égard qu'être inquiet lorsque l'on entend désormais le ministre russe des Affaires étrangères évoquer le spectre d'une troisième guerre mondiale.

Dans ce contexte, l'ensemble des États membres de notre Organisation a une responsabilité importante pour apporter une assistance appropriée à l'Ukraine et réduire le coût humain de cette guerre, mais aussi pour faire pression sur la Russie.

Soyons clairs : il leur sera d'autant plus aisé de faire pression qu'ils ne seront pas dépendants de la Russie, notamment sur le plan énergétique, comme le souligne le projet de résolution qui nous est soumis.

Cela nous renvoie, dans un autre cadre et en particulier celui de l'Union européenne, au sujet de l'autonomie stratégique. Nous avons été trop naïfs par le passé, et pas uniquement vis-à-vis de la Russie. La défense de nos valeurs, la défense de notre modèle démocratique suppose que nous ne puissions être soumis par des contraintes énergétiques, alimentaires ou technologiques.

Mais il reste encore beaucoup à faire. Beaucoup à faire pour faire face aux conséquences migratoires de cette crise et assurer un accueil digne aux migrants. Beaucoup à faire pour documenter les violations du droit international humanitaire, et je me félicite de l'appui apporté par le Conseil de l'Europe à la procureure générale d'Ukraine. Beaucoup à faire aussi pour repenser le rôle du Conseil de l'Europe dans un tel contexte.

Je veux en particulier appuyer la demande de notre rapporteur afin que puisse se tenir prochainement un quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres du Conseil de l'Europe. Il faut bien entendu que le sujet mature, et les débats au sein de notre Assemblée y contribueront, mais cela me paraît absolument indispensable.

Je vous remercie.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Bernard FOURNIER.

J'appelle maintenant notre collègue de l'Allemagne, M. Max LUCKS.

Monsieur Max LUCKS, vous avez la parole.

M. Max LUCKS (Allemagne, SOC): Cher Monsieur le Président,

Chers collègues,

Le 15 mars de cette année, nous avons décidé, en tant qu'Assemblée parlementaire, que la Russie devait être exclue du Conseil de l'Europe. Ce n'est pas une nouveauté pour nous ici mais, malheureusement, ce qui est arrivé aux oreilles de l'opinion publique européenne montre à quel point la propagande du Kremlin, la propagande de la Russie, la propagande du système Poutine fonctionne bien en Europe. Car le résultat qui est parvenu à l'opinion publique est que la Russie est sortie de son plein gré.

C'est faux. Et je pense qu'il est important que nous, membres de cette Assemblée parlementaire, continuions à faire comprendre à nos États membres que nous n'avons pas simplement attendu, mais que nous avons agi rapidement pour nous tenir aux côtés de l'Ukraine.

En tant qu'Allemand, je suis souvent confronté à un autre exemple de la propagande du Kremlin : la responsabilité historique de l'Allemagne vis-à-vis de l'Union soviétique. C'est le cas de mon pays – mon pays, qui a un jour dévasté toute l'Europe en la réduisant en cendres. Mais en tant qu'Allemand, je sais aussi que la plupart des victimes de l'Union soviétique dues à l'agression de mon pays se trouvent sur le sol ukrainien et c'est pourquoi la responsabilité historique de mon pays s'applique aussi à cette époque et tout particulièrement à l'Ukraine, qui est brutalement exposée à cette agression russe. C'est pourquoi, en tant que député des Verts au Parlement allemand, je voterai demain en faveur d'une augmentation des livraisons d'armes.

Néanmoins, je voudrais remercier ici M. Frank SCHWABE pour son très bon rapport, car il montre que nous, en tant que Conseil de l'Europe, ne laissons pas notre responsabilité s'arrêter simplement après l'exclusion de la Russie. Il montre que nous devons maintenant assumer activement notre responsabilité ; il montre que nous voulons faire avancer l'enquête et la collecte de preuves sur les violations des droits de l'homme liées à

cette guerre abominable et que nous voulons également faire avancer la coopération avec la société civile ; il montre que nous ne laissons pas seuls les mouvements d'opposition russes et biélorusses, qui ne veulent pas non plus de cette guerre.

La Russie n'a pas joué un mauvais jeu, chers collègues. Nous n'avons pas seulement été trop naïfs ; je pense que l'Europe a parfois été trop ignorante. Il est de notre devoir de nous tenir aux côtés de l'Ukraine.

Merci pour ce très bon rapport.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Max LUCKS.

J'appelle maintenant le débat de la Lituanie, M. Emanuelis ZINGERIS.

Monsieur Emanuelis ZINGERIS, vous avez la parole.

M. Emanuelis ZINGERIS (Lituanie, PPE/DC): Merci, chers collègues,

Merci, M. Max LUCKS pour ce que tu as dit sur la responsabilité de la République fédérale d'Allemagne et sa réconciliation au cours des 40 dernières années, sur le dialogue interne de la société allemande et sur qui est responsable de la Seconde Guerre mondiale, de l'Holocauste.

Mais je pense que nous attendons encore un pas de la part de la société allemande et du gouvernement allemand. Un commentaire élargi au gouvernement russe. Lorsque le gouvernement russe parle de la dénazification de l'Ukraine, pas un seul du côté allemand et même parmi nos chers amis israéliens doivent souligner que cette soi-disant dénazification ou un nouveau génocide en Ukraine est entrepris précisément par la Russie. Il y a une relation avec une scène interne russe au cours des dix dernières années, un mouvement terrible, avec une idéologie raciste terrible ; et nous devons parler très fort de l'idéologisation de la Russie via *Ruski Mir*.

Je voudrais remercier M. Frank SCHWABE pour son inclusivité, car sur mes 25 amendements il en a accueilli 20.

Dans les autres rapports que nous examinerons tout à l'heure et demain – jeudi, le rapport d'Aleksander POCIEJ, nous devons souligner que cette idéologie nationaliste russe, affichée par *Ruski Mir*, et cette suprématie de l'ethnicité au détriment des droits de l'homme – « les Russes sont contre les droits de l'homme ; les Russes ont une priorité supérieure » – nous l'avions déjà entendue dans la société du Troisième Reich, dans les années 30.

Ma grand-mère et ma mère ont survécu à cela dans un camp de concentration. Quatre ans dans un camp de concentration nazi. Aujourd'hui, nous entendons à nouveau : l'ethnicité, la nation avant tout. Nous devons arrêter cet « *über alles* » – je parle au nom de tous les survivants de la seconde guerre mondiale. M. Vladimir POUTINE n'a pas le droit de parler de la seconde guerre mondiale parce qu'il ne représente pas le côté des Alliés.

Les Ukrainiens étaient aussi parmi ceux qui ont combattu les nazis. Aujourd'hui, lorsque nous voyons l'évacuation des survivants de la seconde guerre mondiale en République fédérale d'Allemagne, une évacuation des derniers survivants de la seconde guerre mondiale, nous devons dire quelque chose à ce sujet et sur cette idéologie. L'Ukraine sera libérée, chers collègues, avec nous tous ; tous les États aideront à libérer l'Ukraine militairement – mais la Russie reste avec cette idéologie. Nous devons mettre fin à cette idéologie, cette idéologie de *Ruski Mir* ne peut plus avoir de vie en Europe.

Merci.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur ZINGERIS.

Je donne maintenant la parole à M. Erkin GADIRLI, de l'Azerbaïdjan.

Monsieur GADIRLI, vous avez la parole.

M. Erkin GADIRLI (Azerbaïdjan, CE/AD): Merci Monsieur le Président.

Chères et chers collègues,

Divers crimes internationaux sont commis sur le territoire de l'Ukraine : crimes contre l'humanité, crimes de guerre. Sur la base de ce qui a été rapporté dans les villes de Boutcha, d'Irpin et d'autres endroits, il est juste de dire qu'il y a une raison de croire que certains de ces crimes sont de nature génocidaire.

Mais par-dessus tout, il y a un crime particulier qui mérite une attention spéciale : le crime d'agression.

Chères et chers collègues,

Il existe deux catégories de crimes internationaux : les crimes selon le droit international et les crimes contre le droit international.

La grande majorité des crimes internationaux appartiennent au premier groupe. Ce sont ceux qui sont définis par les traités internationaux pertinents : terrorisme, utilisation illégale de certaines armes, trafic d'êtres humains, trafic de drogue, etc. Ce sont des crimes au sens du droit international.

L'agression est un crime à part entière. Ce n'est pas un crime selon le droit international, c'est un crime contre le droit international. Il est basé sur un déni fondamental du droit international en tant qu'ordre juridique. Une chose est de se sentir insatisfait en raison de l'inefficacité du droit international ; et nous savons tous que le droit international est loin d'être parfait. Il est effectivement très faible et fait souvent l'objet d'une utilisation abusive de la part d'États puissants. Mais une chose bien différente est de ne pas reconnaître le droit international comme un ordre juridique.

Il existe un mot en russe – *безнаказанность* (*bezakazannost*) – que l'on traduit en anglais par « impunité ». C'est une traduction correcte, mais une partie du sens manque ici. L'impunité implique que soit il n'y a pas de punition légalement prévue, soit il y a une punition légalement prévue mais quelqu'un parvient à y échapper ou, pour une raison quelconque, en est exclu.

Le mot russe *безнаказанность* (*bezakazannost*), outre cela, signifie également qu'il ne peut en principe y avoir aucune punition, que ce soit dans la loi ou au sens moral ou même aux yeux de l'opinion publique.

Et c'est pourquoi nous entendons souvent de la part des politiciens russes des phrases telles que « nous allons bombarder Varsovie », « nos chars seront à nouveau à Prague », « Berlin va nous supplier », « les États baltes n'existent pas », « l'Ukraine n'a jamais existé », et ainsi de suite. Et l'un d'entre eux – à savoir M. Mikhail Delyagin, membre de la Douma, chambre basse du Parlement fédéral russe – est allé jusqu'à dire que la Russie pourrait et peut-être même devrait utiliser des armes nucléaires tactiques contre l'Azerbaïdjan. Devinez pourquoi ? Parce que l'Azerbaïdjan fournit une aide humanitaire à l'Ukraine.

De tels propos ne devraient pas être tenus aussi facilement. Nous en sommes au stade où le droit international se voit refuser sa nature juridique.

Merci.

Mme Ria OOMEN-RUIJTEN (Pays-Bas, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée): Merci beaucoup.

Je donne maintenant la parole à Mme Nicole TRISSE.

Mme Nicole TRISSE (France, ADLE): Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le rapporteur, chers collègues,

Vous voyez, aujourd'hui, je me sens particulièrement fière d'être européenne, d'être ici, quand j'entends tous vos propos, quel que soit le pays dont vous êtes originaires.

Le 24 février dernier, la Russie a commis l'impensable. En entrant illégalement en Ukraine, elle a réintroduit la barbarie sur notre continent. Le massacre de Boutcha n'en est malheureusement qu'une illustration. Le martyre de la ville de Marioupol en est une autre. En plus de cela, la Russie a introduit un rapport de force brute puisqu'elle menace tout le continent du feu nucléaire et balistique.

Bien sûr, notre condamnation a été forte, a été unanime : la Fédération de Russie ne fait plus partie de notre Organisation et c'est une bonne chose. Mais je considère que le Conseil de l'Europe doit faire plus, peut faire plus, et à plusieurs niveaux.

Quant aux crimes, on parle de crimes de guerre. Oui, bien sûr, ce sont des attaques sans limites contre les civils : les bombardements, les meurtres, les pillages, les viols, il n'y a plus aucun doute là-dessus. Crimes contre l'humanité, sans doute, oui, mais nous devons attendre la fin des enquêtes qui sont dépêchées et que nous souhaitons mettre en place. D'ailleurs, notre Organisation doit veiller à ce que ces enquêtes se fassent

sans entraves. Génocide ? Comme le rappelait le Président de la République française, ce mot a un sens et c'est un terme juridique mais, là encore, je considère que notre Organisation, à travers la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, aura son rôle à jouer.

Alors, ce débat va bien sûr nous occuper pendant des années, malheureusement. Il y aura les enquêtes, les procès, les réparations. En ce qui concerne le Conseil de l'Europe, nous devons être d'autant plus fermes sur nos valeurs démocratiques, n'accepter aucune dérive vers des pseudo-sociétés libérales et des régimes autoritaires. Je considère, comme l'avait dit M. Jacques MAIRE et tant d'autres, que le Conseil de l'Europe doit se réinventer et être plus réactif.

Pour revenir à la guerre en elle-même, la priorité absolue est bien évidemment d'y mettre un terme, le plus rapidement possible, en respectant le principe de la souveraineté des États reconnu par l'ONU. L'intégrité territoriale de l'Ukraine n'est pas un élément de négociation, ni d'ailleurs les choix démocratiques de son peuple. Mais, en parallèle, il faut qu'il y ait une discussion : c'est pour cela qu'un canal avec Moscou doit rester ouvert. En même temps, il faut une politique de sanction, les sanctions les plus dures possible, et une aide massive à l'Ukraine sur tous les plans. Il n'y a pas d'autre voie.

Toutes les propositions pour parvenir à cette fin sont bien sûr les bienvenues et encore merci, M. Frank SCHWABE, pour ce rapport qui est complet et qui ouvre des voies au Conseil de l'Europe. En espérant que notre efficacité, notre unanimité, notre solidarité puissent continuer dans ce sens-là.

Merci.

Mme Ria OOMEN-RUIJTEN (Pays-Bas, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée): Merci, Madame.

Je donne maintenant la parole à M. Ahmet YILDIZ, de la Turquie.

M. Ahmet YILDIZ (Turquie, NI): Merci, Madame la Présidente.

Chers collègues,

Avec ce rapport, une fois de plus, nous condamnons fermement cette agression de la manière la plus forte et nous exprimons notre solidarité avec l'Ukraine et le peuple ukrainien qui se bat féroce pour sa liberté et son indépendance. La poursuite de cette agression ne sert à rien d'autre qu'à plus de morts et de destructions.

Outre les attaques indiscriminées contre des zones urbaines, des infrastructures civiles et même des civils innocents, nous avons assisté à des scènes honteuses qui s'apparentent à des crimes de guerre et à des crimes contre l'humanité dans divers quartiers de Kiev, la capitale.

Prendre pour cible des civils innocents ne peut jamais être accepté. Nous devons nous attendre à ce que les responsables soient identifiés et traduits en justice grâce à une enquête indépendante. Malgré certains progrès, nous constatons des reculs dans les négociations ces dernières semaines. Néanmoins, nous espérons toujours que les négociations aboutiront. À cet égard, nous appelons la Fédération de Russie à cesser son agression et à revenir à la table des négociations avec bonne volonté. À cette fin, la Turquie a déployé tous les efforts possibles pour ouvrir la voie à la paix. Nous continuerons à maintenir les canaux de dialogue ouverts et à nous engager avec les deux pays, notamment en proposant d'accueillir une réunion des deux dirigeants lorsque cela sera réaliste.

Madame la Présidente, chers collègues, comme l'a proposé le rapporteur, l'organisation d'un sommet de notre Organisation est une bonne idée, très opportune. Si nous réussissons ce sommet, il apportera beaucoup à notre continent et les générations futures s'en souviendront.

En ce qui concerne la question financière, j'insiste toujours – je le répète ici – pour que nous fassions une répartition équitable du déficit financier. Les contributions volontaires peuvent sembler être une bonne idée dans une atmosphère parlementaire, mais lorsque nous prenons en considération ce que fait le Conseil de l'Europe, traitant de l'État de droit, le CPT, etc., la contribution volontaire ne peut pas être une solution permanente car elle peut entraver la durabilité et l'intégrité de certaines parties de cette Organisation.

Je blâme ici certains propos qui ont comparé l'opération turque en Irak, opération de terreur, avec l'agression russe en Ukraine. Cette opération – l'opération turque en Irak – se déroule dans une région qui n'est pas contrôlée par le gouvernement irakien ni par l'autorité régionale kurde, c'est pourquoi l'armée irakienne s'est également déplacée dans la même région en coordination avec l'autorité régionale kurde en Irak. Il ne s'agit donc pas d'une opération arbitraire.

Alors Madame la Présidente, comme Mme MIJATOVIĆ l'a déclaré ici hier, pour communiquer avec mon pays, il faut rester en contact.

Merci.

Mme Ria OOMEN-RUIJTEN (Pays-Bas, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée): Veuillez terminer, car nous devons être stricts sur le temps de parole.

M. Ahmet YILDIZ (Turquie, NI): Puis, comme Mme Dunja MIJATOVIĆ l'a déclaré hier ici, le moyen de communiquer avec mon pays, c'est de s'engager.

Merci.

Mme Ria OOMEN-RUIJTEN (Pays-Bas, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée): Chères et chers collègues, Nous devons être très stricts car la liste des orateurs est très longue.

Si nous voulons donner une chance de parler à tout le monde, nous devons le faire.

Je donne maintenant la parole à M. Kimmo KILJUNEN.

M. Kimmo KILJUNEN (Finlande, SOC): Madame la Présidente,

Monsieur SCHWABE, merci beaucoup pour votre excellent rapport. Nous pouvons le partager pleinement.

Merci beaucoup également à mes collègues d'Ukraine pour leurs excellentes interventions. Vous nous avez transmis des messages durs de votre pays.

En Finlande, nous sommes pleinement solidaires avec vous. Cela est en quelque sorte « votre 1939 » : cela nous rappelle lorsque, après le Pacte Molotov-Ribbentrop, Staline a attaqué la Finlande. Nous étions seuls. Staline a calculé que la Finlande était divisée car une grave guerre civile avait eu lieu dans le pays vingt ans auparavant. Qu'a rencontré l'Armée rouge en Finlande ? L'Armée rouge a rencontré le miracle de la guerre d'Hiver en Finlande : le pays tout entier était uni, et la nation a montré sa force.

Mes chers collègues ukrainiens, c'est exactement ce qui se passe aujourd'hui en Ukraine. Votre identité nationale est au plus haut de votre histoire, pour autant que je puisse l'analyser. Félicitations, en partie pour cela. La tragédie est énorme, mais vous allez évidemment gagner.

Les Russes disent que le problème est l'expansion de l'OTAN. Il s'agit d'une menace pour eux, comme ils le disent. Non, ce n'est pas cela la menace. La principale menace est l'européanisation de l'Ukraine et le développement de la démocratie dans votre pays. C'est ça la menace, mais pas contre la Russie elle-même, pas contre le peuple russe, mais contre les structures de pouvoir autoritaire en Russie. C'est cela la menace. C'est pourquoi votre combat en Ukraine n'est pas seulement un combat pour votre propre nation, mais c'est aussi un combat pour la démocratie en Russie.

Nous devons nous rappeler ce qui se passe réellement. Il est très important de comprendre que la sécurité commune en Europe s'est transformée en insécurité commune. C'est pourquoi nous sommes pleinement solidaires.

Merci, Monsieur SCHWABE pour votre rapport, qui souligne que nous devons également ne pas oublier la société civile en Russie. Nous ne devons pas isoler le peuple russe de cette situation, en particulier les courageux défenseurs des droits humains en Russie. Nous devons toujours maintenir un soutien et des liens solides.

Que reste-t-il à la Russie maintenant ? Le temps de Poutine est terminé, bientôt ou même plus tôt. C'est absolument clair. Que reste-t-il à la Russie ? Des excuses. Des excuses pour le peuple ukrainien, des excuses pour le monde entier, et en fait des excuses aussi pour le peuple russe lui-même.

Merci.

Mme Ria OOMEN-RUIJTEN (Pays-Bas, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée): Merci beaucoup.

Je donne maintenant la parole à Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ de Lituanie.

Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ (Lituanie, PPE/DC): Merci, Madame la Présidente.

Monsieur Frank SCHWABE, je vous remercie pour votre excellent rapport sur les conséquences de l'agression persistante de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, et sur le rôle et la réponse du Conseil de l'Europe.

Chers collègues, la Fédération de Russie n'est plus membre du Conseil de l'Europe. Elle n'est plus représentée à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Cette Assemblée a condamné à l'unanimité la guerre d'agression de la Russie, les violations du droit international et les engagements internationaux de la Russie. Mais ce n'est qu'un début.

Nous saluons la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies du 7 avril, sur la suspension des droits de membre de la Fédération de Russie au Conseil des droits de l'homme. Selon moi, il ne devrait pas y avoir de place pour la Russie agressive au Conseil de sécurité des Nations Unies.

Chers collègues, nous sommes témoins d'atrocités brutales, de crimes de guerre, commis par l'armée russe dans les territoires occupés d'Ukraine : Boutcha, Irpin, Marioupol. Nous pouvons parler de génocide du peuple ukrainien. Les responsables doivent faire face à la justice. La Cour pénale internationale s'occupe déjà de ces questions.

Je soutiens pleinement l'idée qu'un tribunal pénal international spécial doit être établi. Nous devons en finir une fois pour toutes avec l'idéologie du poutinisme, qui ressemble beaucoup au stalinisme et au fascisme. Nous devons faire pression sur le retrait des troupes russes des territoires souverains, non seulement de l'Ukraine, mais aussi de la Géorgie, de la Moldavie et du Bélarus. Nous ne devrions pas oublier cela lorsque nos yeux sont tournés vers l'Ukraine, principalement.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, notre assistance à l'Ukraine doit être beaucoup plus forte. Je suis sûr que nous pouvons faire plus.

Nous exprimons notre soutien au rapport de M. Frank SCHWABE. Nous exprimons notre soutien à la création d'un fonds fiduciaire de solidarité avec l'Ukraine pour reconstruire l'Ukraine après la guerre, pour lancer un programme d'investissement à grande échelle et pour restaurer le potentiel de croissance du pays après la guerre. Alors qu'aujourd'hui, les Ukrainiens se battent pour leur et notre liberté, et pour les valeurs européennes, nous devons les soutenir par tous les moyens possibles : politiques, économiques, humanitaires et militaires.

Merci.

Mme Ria OOMEN-RUIJTEN (Pays-Bas, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée): Merci beaucoup, Madame ANDRIKIENĖ.

La parole est maintenant à M. Thomas PRINGLE, d'Irlande.

M. Thomas PRINGLE (Irlande, GUE): L'invasion horrible de l'Ukraine par la Fédération de Russie aura des effets considérables en Europe et dans le monde entier. La poursuite de l'agression est choquante et le mal fait à la population civile de l'Ukraine est terrible.

Il ne fait aucun doute que les efforts de ce Conseil doivent viser à soutenir le peuple ukrainien et à exercer toute la pression possible sur le Gouvernement de la Fédération de Russie pour mettre fin à cette agression. Mais nous ne devons pas non plus soutenir le Gouvernement ukrainien dans l'interdiction d'un parti politique – je pense que c'est un point sur lequel nous devons insister.

Je pense qu'il est nécessaire de disposer d'une ligne de communication pour faire pression en faveur d'un règlement pacifique de ce conflit et le Conseil de l'Europe devrait jouer un rôle à cet égard. Le Conseil de l'Europe peut y parvenir en maintenant ouvertes les lignes de communication avec le peuple russe. Je pense qu'il est important que ces lignes de communication, telles que décrites dans le document mais qui ne figurent pas dans la motion, restent ouvertes.

Parmi les changements que le conflit entraîne en Europe, il y a la décision, apparemment, des Gouvernements finlandais et suédois de demander à rejoindre l'OTAN. Leur décision a peut-être un certain mérite de leur point de vue, mais ce n'est pas à moi de faire des commentaires à ce sujet. Il serait utile qu'ils ne commentent pas les discussions de l'Irlande sur le même sujet.

Cela conduirait à une pression encore plus forte sur l'Irlande pour qu'elle abandonne sa position traditionnelle de neutralité militaire, même si, de manière constante, plus de 70 % des Irlandais ont déclaré qu'ils ne voulaient pas changer cette politique lorsqu'ils étaient interrogés. Mais cela ne semble pas satisfaire les bellicistes, nos propres médias, notre Gouvernement et peut-être même l'UE. Je pense que l'opinion du peuple irlandais doit être respectée. J'espère que le Conseil de l'Europe respectera et soutiendra également ce point de vue, notamment dans le cadre de la prochaine présidence irlandaise du Conseil de l'Europe.

L'idée selon laquelle l'OTAN est une grande protection pour les peuples d'Europe est, à mon avis, risible. Je pense que lorsque l'histoire de ce conflit sera écrite, le rôle de l'OTAN et les événements qui y ont conduit seront intéressants à lire – bien que ce soient les États-Unis et l'OTAN qui écrivent cette histoire, donc peut-être que nous ne verrons pas cela.

L'attaque contre la neutralité va de pair avec les demandes et le souhait que l'Irlande rejoigne l'OTAN ou, à défaut, la version européenne de l'OTAN. À cet égard, je m'inquiète également de l'alignement continu du Conseil de l'Europe sur l'UE. Cette Organisation pourrait-elle devenir un vassal de l'UE ? Cette question doit être abordée et pourrait être un argument plus pressant si l'on considère également l'agression russe. L'agression russe a des effets mortels immédiats sur le peuple ukrainien, mais elle peut aussi avoir des effets à long terme dans toute l'Europe et nous verrons cela dans les années à venir.

Merci.

Mme Ria OOMEN-RUIJTEN (Pays-Bas, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée): Merci beaucoup.

Je donne maintenant la parole à M. Stéphane BERGERON. Il est en ligne, s'il réussit. Nous reviendrons à lui plus tard.

Je donne la parole à M. John HOWELL. Il est là.

M. John HOWELL (Royaume-Uni, CE/AD): Merci beaucoup, Madame la Présidente.

Je suis sans honte du côté de l'Ukraine.

Le discours qui m'a le plus ému ce matin est l'excellent discours de M. Oleksii GONCHARENKO, parmi de nombreux autres excellents discours ce matin. Il a parlé avec sincérité et clarté et aurait dû nous faire comprendre ce qu'est cette guerre et quels sont ses effets.

Je ne veux pas faire de fausses louanges pour condamner ce rapport lorsque je dis qu'il contient de nombreux points intéressants sur lesquels nous devrions nous concentrer. Je ne veux pas non plus le condamner en disant qu'il est également bien intentionné. Je sais aussi que nous ne sommes pas une organisation militaire, mais cela ne signifie pas que nous pouvons simplement prétendre qu'une guerre n'a pas lieu et qu'elle ne nous concerne pas.

Au paragraphe 11.2 de la motion, nous demandons aux nations et aux organisations de « contribuer à renforcer l'espace aérien ukrainien ». Cela signifie une zone d'exclusion aérienne. Mais nous ne sommes pas prêts à leur demander, semble-t-il, de fournir une assistance militaire. Oui, cela peut être implicite, cela peut être implicite. Mais je pense que cela devrait également être explicite, que ce n'est pas le moment, pour utiliser l'expression anglaise, de cacher notre lumière sous le boisseau lorsque l'Ukraine demande des armes.

Ce rapport traite d'un certain nombre de points importants. Il traite des réfugiés, il traite du soutien professionnel, il traite du retrait complet des troupes russes, non seulement d'Ukraine mais aussi de Géorgie, de Moldavie et du Bélarus. Et il demande également qu'un tribunal pénal international prenne des mesures. Et j'espère que cela se fera sans entrave.

Il nous demande également de nous engager auprès de la société civile. Et permettez-moi de dire qu'en ce qui concerne la société civile biélorussienne, l'organisation la plus efficace que j'ai rencontrée est celle qui a choisi des membres de cette Assemblée pour être les parrains et marraines de prisonniers politiques au Bélarus. Et nous nous sommes réunis hier pour prendre une photo que nous pourrions envoyer à ces prisonniers biélorusses.

C'est donc sur ces bases que je veux terminer, Madame la Présidente, et dire que je soutiens pleinement l'Ukraine.

Mme Ria OOMEN-RUIJTEN (Pays-Bas, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée): Merci beaucoup.

Je donne maintenant la parole à M. Mogens JENSEN, du Danemark.

M. Mogens JENSEN (Danemark, SOC): Merci, Madame la Présidente.

Chères et chers collègues,

Je vous remercie de me donner la possibilité de m'exprimer. Je serai bref.

Je voudrais remercier notre rapporteur pour ce rapport qui, une fois adopté, constituera un nouveau signal clair et confirmé à l'intention du chef de guerre Poutine, à savoir que l'Europe unifiée, y compris dans cette Assemblée, condamne dans les termes les plus forts possibles l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Nous sommes solidaires de l'Ukraine et du courageux peuple ukrainien et soulignons notre soutien indéfectible à leur sérénité, leur indépendance et leur intégrité territoriale.

Nous utiliserons tous les outils possibles pour défendre l'Ukraine et contre Poutine : tout d'abord, par le biais d'une assistance militaire accrue à l'Ukraine pour aider le peuple ukrainien à se défendre et à mettre fin à la guerre ; deuxièmement, par des sanctions économiques et énergétiques sévères ; troisièmement, nous devons fournir toute l'aide humanitaire nécessaire ; et quatrièmement, nous devons indiquer et tracer clairement aujourd'hui une ligne rouge également en ce qui concerne la culture, les sports et les médias au regard de l'interférence avec la Russie. Enfin, nous devons renforcer la solidarité avec les États membres qui ont accueilli un grand nombre de personnes fuyant l'Ukraine. Nous devons tous obtenir toute l'aide possible pour les réfugiés ukrainiens.

Une réponse unifiée de cette Assemblée contre la Russie et pour la défense de l'Ukraine est de la plus haute importance. Par conséquent, je vous invite également, chères et chers collègues, à soutenir le rapport de M. Frank SCHWABE et de la commission des questions politiques et de la démocratie.

Je vous remercie.

Mme Ria OOMEN-RUIJTEN (Pays-Bas, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée): Merci beaucoup.

On peut maintenant revenir à notre orateur canadien qui est en ligne, M. Stéphane BERGERON.

Monsieur BERGERON.

M. Stéphane BERGERON (Canada): Bonjour Madame la Présidente,

Bonjour chers collègues,

Bonjour Monsieur le rapporteur,

Selon une citation cynique souvent attribuée – peut-être à tort – à Joseph Staline, « la mort d'une seule personne est une tragédie mais la mort de millions de personnes est une statistique ». Si les pertes de vies en Ukraine sont encore loin, fort heureusement, d'atteindre les niveaux stratosphériques d'une telle soi-disant statistique, les horreurs dont nous sommes témoins ne doivent pas pour autant être banalisées.

Des civils exécutés de sang-froid à Boutcha, les bras ligotés derrière le dos ; un missile qui s'abat sur la gare de Kramatorsk, bondée de civils cherchant à fuir les zones de combat ; un autre dirigé contre le théâtre de Marioupol dans lequel de nombreux civils avaient trouvé refuge ; d'innombrables civils littéralement acculés à la famine. Deux mois après le début de cette guerre injustifiée et injustifiable, ces images resteront à jamais gravées dans nos mémoires et il y a lieu de craindre, j'en ai peur, que d'autres soient encore à venir.

Récemment, j'ai eu le privilège de rencontrer, à Ottawa, une délégation de parlementaires ukrainiennes, des femmes courageuses dont certaines participent d'ailleurs à nos présents débats. Elles nous ont imploré de faire plus et nous devons faire plus. À ce propos, j'ai réitéré à quelques reprises à la ministre canadienne des Affaires étrangères qu'en dépit des désaccords ponctuels que nous pouvons avoir sur tel ou tel sujet, il n'y a pas l'épaisseur d'une feuille de papier entre nous quant à la réaction que doit susciter l'agression russe en Ukraine, que ce soit en termes de sanctions ou de soutien au peuple et aux militaires ukrainiens.

La réponse du Canada a certes été ferme mais nous pouvons faire encore davantage, notamment au chapitre des sanctions. Ainsi en est-il de la plupart des États occidentaux. Nos collègues ukrainiennes nous faisaient notamment remarquer que plus de 300 banques russes font partie du système international Swift ; de ce nombre, seulement sept d'entre elles en ont été exclues, offrant ainsi aux oligarques des trous béants leur permettant de contourner allègrement les sanctions.

Le Président Zelensky, lorsqu'il s'est adressé à la Chambre des communes du Canada le 15 mars dernier, a invité les parlementaires à s'imaginer à la place des Ukrainiens, qui voient leurs villes et leurs villages sans cesse bombardés, sachant comme eux trouver le courage nécessaire pour prendre les décisions difficiles qui s'imposent.

Évitons cependant de confondre le régime brutal de Vladimir Poutine et le peuple russe dans son ensemble puisque beaucoup de Russes ne cautionnent pas les actions illégales de leur Président. Je pense notamment à Marina Ovsyannikova qui, en direct à la télévision, a dénoncé la propagande du régime, ainsi qu'aux milliers de Russes qui n'ont pas hésité à mettre en péril leur propre liberté, voire leur sécurité, pour exprimer leur opposition à cette guerre.

Dans des moments difficiles comme ceux-ci, les mots justes peuvent parfois être difficiles à trouver ; cela dit, les gestes concrets sont souvent plus éloquents et significatifs que les paroles.

Je vous remercie de votre attention.

Mme Ria OOMEN-RUIJTEN (Pays-Bas, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée): Merci beaucoup.

Je voudrais maintenant donner la parole à M. Joseph O'REILLY.

Vous avez la parole.

M. Joseph O'REILLY (Irlande, PPE/DC): Merci, Madame la Présidente.

Je tiens tout d'abord à saluer ce rapport et son contenu.

Je tiens tout d'abord à dire que, comme de nombreux collègues ici, je suis en admiration devant nos collègues parlementaires ukrainiens. Ils ont fait preuve d'une ténacité extraordinaire, d'une capacité extraordinaire à faire face à un stress énorme, et à absorber d'énormes souffrances de leur part et de la part de leur peuple. J'ai certainement du respect pour eux.

Non seulement nous les admirons, mais nous devons être solidaires avec eux et nous le sommes. Au niveau national, nous devons appliquer les sanctions aussi efficacement que possible. Pas seulement efficacement, complètement. Nous devrions, et je suis très fier de la réponse de mon propre pays dans ce domaine, être une maison chaleureuse, un endroit chaleureux pour les gens, les personnes déplacées d'Ukraine.

La guerre est barbare, elle est illégale, elle constitue en son sein de nombreux crimes de guerre, et ils devront être poursuivis.

Maintenant, je pense qu'il est important de faire la distinction – que nous ne condamnons pas le peuple russe ou les citoyens russes ordinaires ici. Nous parlons d'un régime dictatorial corrompu, dont les Russes ordinaires souffrent autant que les autres. Je pense que nous devons garder cela à l'esprit, en particulier dans cette Assemblée.

Je pense qu'il était correct et approprié d'expulser la Russie. Comme je l'ai dit dans ce débat, ils se sont expulsés eux-mêmes par leurs actions.

Je pense que nous, en tant que Conseil de l'Europe, devons être prêts à jouer un rôle, et j'en appelle au Comité des Ministres, comme le suggère le rapport, pour poursuivre l'assistance. Nous avons non seulement un rôle maintenant, mais nous également allons avoir un rôle, et un rôle très important je pense, en essayant de négocier une paix. Je pense que nous devons être à l'avant-garde des efforts pour la négocier.

Je soutiens M. Frank SCHWABE et la suggestion du rapport d'organiser un sommet des dirigeants de nos États membres. J'y serais très favorable. En d'autres termes, je pense que nous devrions, et en particulier notre Assemblée, lancer un appel au Président Kox, à la Secrétaire Générale, au Comité des Ministres. Nous devrions, en tant qu'Assemblée, en tant qu'Organisation, être à l'avant-garde des efforts pour parvenir à la paix et ne pas être des observateurs marginaux.

Car il faudra bien une paix. Il faudra reconstruire l'Ukraine. Et bien sûr, nous devons veiller à ce que la paix ne soit pas une autre version du Traité de Versailles, et que nous ne semions pas les graines d'une troisième guerre mondiale.

En substance, je veux être solidaire de l'Ukraine. Je veux condamner cette guerre barbare. Je veux dire que nous avons fait ce qu'il fallait jusqu'à présent. Nous devons continuer à faire ce qu'il faut.

Merci Madame la Présidente.

Mme Ria OOMEN-RUIJTEN (Pays-Bas, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée): Juste à temps.

La parole est à Mme Larysa BILOZIR de l'Ukraine.

Vous avez la parole.

Mme Larysa BILOZIR (Ukraine, ADLE): Merci.

Chères et chers collègues,

Madame la Présidente,

Tout d'abord, je voudrais remercier le rapporteur, M. Frank SCHWABE, pour son énorme travail et son rapport détaillé et complet sur les conséquences de la guerre la plus cruelle et la plus horrible en Ukraine. Et je remercie tout particulièrement M. Frank SCHWABE qui, en tant que chef de groupe politique, avec ses collègues et le Président de l'APCE, s'est rendu en Ukraine pour exprimer sa solidarité avec le peuple ukrainien en cette période de guerre très difficile.

L'APCE et le Conseil de l'Europe ont montré qu'ils pouvaient affirmer une volonté politique pour arrêter la Russie. Mais retirer la Russie du Conseil de l'Europe est un acte diplomatique qui n'arrêtera pas la guerre de Poutine. D'autres barrières, décrites dans ce rapport, doivent être levées.

Malheureusement, l'argent et le soutien apportés à l'Ukraine sont inférieurs à ce que les pays européens paient pour le pétrole et le gaz russes. Nous devons fermer la porte au financement de la guerre russe en Ukraine. La dépendance à l'égard de l'énergie russe n'est pas un accident, c'est la conséquence d'une politique malavisée en Europe. Bien sûr, de telles erreurs doivent avoir un coût. Les Ukrainiens en paient le prix fort chaque jour avec des milliers de vies perdues, avec 16 000 personnes disparues, avec 10 000 bâtiments résidentiels détruits. À cette échelle, les vies humaines n'ont pas de prix. Mais il y a des conséquences sur le prix de l'essence dans les stations-service, par exemple, en Allemagne.

Le préjudice causé par la Russie dans l'économie ukrainienne est aujourd'hui énorme : 600 milliards de dollars. Les Russes ont lancé 1 300 missiles sur l'Ukraine, et de plus en plus d'infrastructures ukrainiennes sont détruites chaque jour. C'est le terrorisme économique de la Russie. Pouvez-vous imaginer que 1 500 écoles ont été détruites, 215 enfants ont été tués.

Des atrocités horribles ont lieu au cœur de l'Europe, en Ukraine. Pour que vous puissiez en voir l'ampleur, je veux vous donner des exemples, des témoignages documentés d'Ukrainiens.

À Irpin, une fillette de 9 ans a été violée par 11 soldats – au moins 11 échantillons de sperme ont été trouvés. Ils lui ont ensuite gravé la lettre Z sur la poitrine et lui ont ouvert le ventre. Ses parents ont été tués sous ses yeux.

Une fille de 14 ans a été violée par cinq occupants russes. Elle est maintenant enceinte et prévoit de garder l'enfant.

Un garçon de 11 ans a été violé sous les yeux de sa mère. Elle a été attachée à une chaise pour le regarder.

Et tout cela, au XXI^e siècle.

Il existe d'autres violations des droits humains documentées en Ukraine, notamment des preuves de violences sexuelles, de torture et de meurtre.

S'il vous plaît, parlez à vos homologues dans vos parlements. Parlez à vos gouvernements. Il est crucial d'apporter un soutien total à l'Ukraine, car l'agresseur ne s'arrêtera pas tant qu'il ne sera pas arrêté par nous tous. Et aujourd'hui, le synonyme de la liberté est l'Ukraine. Et pour que la liberté ne perde pas, elle doit être bien armée et soutenue.

Slava Ukraini

Mme Ria OOMEN-RUIJTEN (Pays-Bas, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée): Merci beaucoup, Madame Larysa BILOZIR.

Je donne maintenant la parole à M. Koloman BRENNER, de Hongrie.

M. Koloman BRENNER (Hongrie, NI): Merci, Madame la Présidente.

Ma première pensée va bien sûr aux courageux habitants de l'Ukraine.

Je tiens à exprimer notre plus profonde solidarité à cette Assemblée. Les Hongrois l'ont exprimé en soutenant et en continuant à soutenir plusieurs centaines de milliers de personnes qui ont fui l'Ukraine.

Deuxièmement, je voudrais souligner que la roue de l'histoire tourne rapidement ces jours-ci, et c'est précisément dans ces moments-là que l'importance du Conseil de l'Europe apparaît. Cet excellent rapport, avec tous les détails dont nous allons encore discuter, montre à quel point il était important, au cours de ces décennies de paix, de travailler sur ce que sont vraiment les valeurs européennes : Les droits de l'homme, l'État de droit et les menaces qui pèsent toujours sur la liberté et la démocratie.

L'histoire nous montre que chaque génération doit lutter pour la liberté et la prospérité, et ce de manière brutale. Nous, les peuples d'Europe centrale et orientale, qui avons vécu non seulement sous une dictature nazie, mais aussi sous une dictature communiste, savons trop bien comment de telles choses se produisent.

Les orateurs précédents - et je me joins à eux - ont très bien montré qu'au cours des 15 dernières années, la Russie de Poutine s'est engagée sur une voie dont nous aurions en fait tous dû voir les signes avant-coureurs.

Il s'agit également d'une autocritique et, venant de Hongrie, il est particulièrement important de souligner que l'État de droit, les freins et contrepoids au gouvernement, un paysage médiatique équilibré - ce qui, en Russie notamment, a permis à la propagande poutinienne d'opérer un véritable lavage de cerveau parmi les citoyens russes - nous montrent donc ce que ces valeurs ont d'important et que nous devons porter haut et fort dans cette Assemblée. Nous devons maintenir l'unité et attirer l'attention de tous les autres États sur les tendances autoritaires similaires, car c'est la seule façon pour notre Assemblée de se montrer vraiment unie.

Je pense que cette guerre d'agression menée par la Russie de Poutine a déjà eu pour effet de rapprocher davantage l'Union européenne et l'OTAN, et que notre organisation est la plus importante à mes yeux pour assurer la prospérité et la liberté des citoyens européens.

Je soutiens pleinement ce rapport et j'invite tous les députés de cette Assemblée à le faire.

Merci beaucoup.

Mme Ria OOMEN-RUIJTEN (Pays-Bas, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée): Merci.

Je donne maintenant la parole à M. Darko KAEVSKI, de Macédoine du Nord.

M. Darko KAEVSKI (Macédoine du Nord, SOC): Merci, Madame la Présidente.

Chers invités, chers collègues,

Nous sommes solidaires de l'Ukraine, des personnes qui sont agressées, des personnes qui ont fui le pays et cherchent désespérément un abri, des personnes qui vivent sans accès à l'eau, à la nourriture et aux produits de base. Nous avons décidé, et nous choisissons le seul camp légitime. Nous devons agir maintenant car la guerre en Ukraine est une énorme menace pour la sécurité de l'Europe et du monde et doit cesser immédiatement.

L'adhésion de notre pays à l'OTAN est un indicateur fort de la valeur de la politique de la porte ouverte en tant que principe fondamental et nous croyons fermement que tous les pays ont leur autonomie et le droit de choisir leur propre voie.

La Macédoine du Nord s'est associée aux efforts de l'UE et s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE en imposant un ensemble substantiel de sanctions à l'encontre de la Russie et continuera à le faire dans les jours à venir. Le moment est venu d'exploiter au mieux le potentiel de la coopération régionale de tous les outils et mécanismes de partenariat disponibles dans la région. Les Balkans ont une perspective européenne et nous devons également nous assurer que les perspectives européennes pour les Balkans occidentaux sont les mêmes. La place de la Macédoine du Nord est dans l'Union européenne et le fait d'être en dehors en ces temps difficiles a de multiples traditions négatives dues à l'influence malveillante de tiers : éveiller les soupçons en fabriquant des nouvelles, en diffusant des discours de haine, en produisant ces informations qui sapent la confiance des citoyens dans l'UE. Le moment est idéal

pour accélérer de toute urgence le processus d'ouverture des négociations d'adhésion pour la Macédoine du Nord, car l'élargissement de l'UE aux Balkans occidentaux est considéré comme une question de sécurité, cruciale pour la stabilité et la prospérité de la région en Europe.

Une fois encore, nous condamnons l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine. Nous respectons pleinement l'intégrité territoriale de l'Ukraine et, en tant qu'alliés, nous apportons tout notre soutien à l'ensemble des Ukrainiens et nous devrions ouvrir nos portes au peuple ukrainien qui a fui son pays et qui, du jour au lendemain, est devenu un réfugié. Nous devrions donner aux Ukrainiens un accès facile aux emplois dans nos pays, et un abri, et assurer leurs moyens de subsistance. Nous devons prendre nos responsabilités dans notre vie quotidienne, dans les politiques que nous créons, dans les décisions que nous prenons. Nous devons promettre une fois pour toutes que l'expression "*never again*" sera sûre cette fois-ci. Nous sommes responsables, et nous devons faire en sorte que les générations futures ne vivent pas dans un monde déchiré par la guerre. Tout ce que nous faisons doit contribuer à la paix et à la prospérité. Nous devons créer un monde dans lequel les générations futures ne connaîtront plus jamais la guerre de leur vivant. Nous sommes aux côtés de Mme Larysa BILOZIR, Mme Mariia MEZENTSEVA, M. Oleksii GONCHARENKO et Mme Olena KHOMENKO. Nous sommes aux côtés de tous les Ukrainiens. Nous sommes aux côtés de l'Ukraine.

[parle en ukrainien]

Mme Ria OOMEN-RUIJTEN (Pays-Bas, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée): Merci beaucoup.

Je voudrais donner la parole à M. Zsolt CSENGER-ZALÁN, de Hongrie.

M. Zsolt CSENGER-ZALÁN (Hongrie, PPE/DC): Merci de me donner la parole, Madame la Présidente.

Chers collègues,

Tout d'abord, je voudrais féliciter M. Frank SCHWABE pour cet excellent rapport.

Le Conseil de l'Europe a été la première organisation internationale à prendre des mesures rapides concernant l'agression de la Fédération de Russie en Ukraine, dès le 25 février. Ces actions, et les mesures prises depuis, reflètent le message uni de l'Assemblée parlementaire et du Comité des Ministres.

Outre les sanctions et les efforts en faveur de la paix, nous sommes également confrontés à d'autres problèmes. Depuis l'exclusion de la Fédération de Russie le 16 mars, un certain nombre de questions juridiques et financières internationales ont surgi dans l'organisation pour en clarifier les conséquences.

Pour l'instant, le processus au sein du Comité des Ministres a commencé par l'identification des questions juridiques. Les tâches comprennent, par exemple, la clarification des questions liées à la participation de la Russie aux conventions du Conseil de l'Europe ouvertes aux pays non membres, ou l'identification des implications budgétaires et programmatiques pour les années 2022-23. Ils concernent également la définition des futures relations avec la société civile en Russie et au Bélarus, ou les changements éventuels dans la composition et les tâches des comités intergouvernementaux dans le domaine de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, etc.

Outre ces questions urgentes, l'organisation devra désormais se concentrer sur la manière dont ses priorités stratégiques peuvent être maintenues et dont son programme quadriennal peut être adapté aux circonstances actuelles. Il est plus important que jamais pour le Conseil de l'Europe de renforcer ses actions sur le terrain : par le biais de ses plans d'action, de ses bureaux locaux, de ses organes consultatifs et de ses mécanismes de suivi.

Les actions du Conseil de l'Europe dans les Balkans occidentaux et les pays candidats à l'UE doivent être renforcées afin de montrer une perspective européenne claire pour ces pays et de soutenir leur processus d'intégration européenne de manière efficace.

Je vous remercie de votre attention.

Mme Ria OOMEN-RUIJTEN (Pays-Bas, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée): Merci beaucoup.

Je voudrais maintenant donner la parole à M. Morten WOLD, de Norvège.

Vous avez la parole.

M. Morten WOLD (Norvège, CE/AD): Madame la Présidente,

La guerre d'agression que la Russie mène actuellement contre l'Ukraine est effrayante. Qui aurait pu imaginer qu'il y aurait une guerre d'agression conventionnelle en Europe en 2022 ?

Les images diffusées sur les écrans de télévision en Norvège sont déchirantes. Les Norvégiens sont sous le choc de ce que notre voisin russe fait subir au peuple ukrainien.

Je n'ai aucun problème à dire que je partage et soutiens la condamnation du Président Poutine par mes collègues parlementaires. C'est un point sur lequel la Norvège a été sans équivoque. Nous, le Conseil, devons être absolument clairs sur le fait que M. Poutine lui-même est seul et entièrement responsable de cette guerre et des sanctions économiques qui en résultent et que de très nombreux pays ont imposées à la Russie.

J'ai déjà dit que la Russie est l'un des voisins de la Norvège. Pendant de nombreuses années, nous avons travaillé à l'instauration de la confiance entre Norvégiens et Russes. Nous avons eu des négociations complexes et exigeantes sur la ligne de démarcation dans la mer de Barents, mais cela a été résolu à la satisfaction des deux pays. Des liens étroits ont été établis entre Norvégiens et Russes dans les communautés frontalières du nord de la Norvège. Force est de constater que l'évolution positive entre nos deux pays a été retardée de nombreuses années. Et il faudra tout autant de temps pour les reconstruire, si tant est que cela soit possible.

La Norvège, et de nombreux pays membres du Conseil, a apporté une aide humanitaire à l'Ukraine. La Norvège a également envoyé une aide militaire : 4 000 armes antiblindées M72, plusieurs types d'équipements de protection et autres équipements militaires assez rapidement. Et très récemment, nous avons fourni 100 missiles anti-aériens d'une portée de 6 km, pouvant être lancés à partir de véhicules, de navires et d'hélicoptères, et qui pourraient être déployés contre des avions et des hélicoptères volant relativement bas. Et nous allons apporter un soutien supplémentaire, ce que notre Premier ministre a confirmé au Parlement mercredi dernier.

Nous devons également souligner que l'agression du Président Poutine a rapproché encore plus les démocraties occidentales. Jamais l'Europe et l'OTAN n'ont été aussi fortes et unies. Je comprends parfaitement pourquoi la Suède et la Finlande envisagent maintenant d'adhérer à l'OTAN, ce que la Norvège considère comme une étape très positive.

Un jour, cette guerre prendra fin, Monsieur le Président. Il est essentiel que les démocraties occidentales agissent ensemble et restent unies, y compris au sein de ce Conseil, même lorsque les combats auront cessé. Nous sommes plus forts ensemble. En fait, la force est elle-même un facteur de dissuasion. Quel que soit le résultat de cette guerre insensée, la Russie sera l'ultime perdante. Même si elle gagne les combats, ce que je n'espère vraiment pas, elle sera à jamais la perdante de la paix.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci beaucoup, Monsieur WOLD.

Vous avez respecté votre temps de parole, malgré les problèmes techniques avec votre microphone.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Le prochain orateur dans le débat est M. Jacques LE NAY, de la France.

Monsieur LE NAY, vous avez la parole.

M. Jacques LE NAY (France, ADLE): Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues,

On ne peut qu'être horrifiés et inquiets par la tournure des événements depuis l'agression lancée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Horrifiés par les images de destruction et d'atrocités qui nous parviennent, inquiets du fait de la surenchère à laquelle se livre le pouvoir russe, qui évoque désormais ouvertement le risque de guerre mondiale, après avoir testé de nouveaux types d'armes – peut-être pour faire oublier les difficultés bien réelles auxquelles son armée fait face sur le terrain.

Le déclenchement de cette guerre est un défi pour l'Ukraine, qui va devoir continuer à se battre pour recouvrer son intégrité territoriale et qui devra ensuite se reconstruire. C'est un défi pour l'Europe, ébranlée par cette attaque et par la crise de réfugiés qui en résulte. C'est le retour d'une fracture béante en son sein,

avec une réactivation à un niveau d'intensité impensable il y encore peu de temps de l'OTAN. C'est enfin un défi pour le monde tout entier, tant une attaque émanant d'un membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU doté d'une arme nucléaire, sur fond de rivalité stratégique avec les États-Unis, est lourde de menaces.

Je n'oublie pas non plus la crise alimentaire qui pourrait résulter de cette guerre dans les pays d'Afrique et du Moyen-Orient, la Fédération de Russie et l'Ukraine étant d'importants producteurs de blé et d'engrais. Cela aura sans nul doute des répercussions migratoires qui mettront à nouveau l'Europe sous tension.

La crise majeure provoquée par la Russie conduit nos États membres à sortir d'une forme de naïveté, à colmater nos dépendances et à se réarmer.

C'est certainement nécessaire au regard de la menace – qui est grande – mais cette démarche doit s'accompagner d'une réflexion profonde sur la signification de l'appartenance au Conseil de l'Europe aujourd'hui, sur le sens de nos valeurs démocratiques et sur la manière de les protéger, de les faire vivre, de les faire prospérer.

Comme notre rapporteur, je juge nécessaire que les différents États membres de l'Organisation fassent pression sur la Fédération de Russie pour qu'elle cesse cette guerre et qu'elle rétablisse l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues, même si je ne m'attends hélas pas à un processus rapide de règlement de ce conflit.

Je forme le vœu que notre Assemblée use de tous les moyens qui sont les siens au cours des prochains mois, à la fois pour contribuer à l'indispensable réflexion sur la promotion de la démocratie en Europe et l'architecture multilatérale de notre continent, mais aussi pour pousser notre Organisation à intervenir de la manière la plus réactive et la plus efficace possible dans le cadre du mandat qui est le sien.

Je vous remercie.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci.

Notre prochaine oratrice dans le débat sera Mme Serap YAŞAR de Turquie. Madame YAŞAR, vous avez la parole.

Mme Serap YAŞAR (Turquie, NI): Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues,

L'un des aspects importants de cette guerre, dont nous sommes témoins dans le cadre d'autres crises, est celui des conséquences humanitaires.

Actuellement, le monde connaît la plus grande mobilité migratoire après la seconde guerre mondiale. L'un des endroits où cette mobilité se poursuit au niveau le plus élevé ces derniers temps est sans aucun doute l'Ukraine. En raison de cette mobilité, un total de 5 millions d'Ukrainiens, dont au moins la moitié sont des enfants, sont devenus des réfugiés, selon les données confirmées par des organisations internationales telles que l'ONU et l'UNICEF. Les enfants sont sans aucun doute le groupe le plus vulnérable lors des récents mouvements migratoires, comme ceux de la Syrie et de l'Afghanistan. Nous avons vu de nombreux enfants migrants disparaître ou être séparés de leur famille.

Afin d'attirer l'attention sur les enfants disparus sur les routes migratoires, nous avons fait une déclaration à la presse dans notre Parlement et réitéré les questions sur l'ampleur du danger qui guette ces enfants. Où se trouvent les enfants disparus ? Qu'est-ce qui leur est arrivé ? Et nous avons envoyé une lettre aux ambassades des 46 États membres du Conseil de l'Europe et aux ONG internationales, en demandant un soutien pour prévenir la disparition d'enfants. Avec cette lettre, nous leur avons envoyé un puzzle photo d'un enfant migrant avec des pièces manquantes.

La communauté internationale doit faire tout ce qui est nécessaire et requis, dans l'intérêt supérieur des enfants, pour éviter la disparition d'enfants réfugiés et migrants. Une attention particulière doit être accordée aux enfants non accompagnés, qui constituent l'un des problèmes les plus urgents. Il est important de les identifier rapidement et de les enregistrer immédiatement à leur arrivée. Ils doivent également bénéficier d'un soutien total.

Dans l'ensemble, il est important de discuter de ces questions de manière approfondie à l'Assemblée parlementaire. En tant que Conseil de l'Europe, nous disposons des instruments et des ressources nécessaires pour nous attaquer à ce problème important.

Merci beaucoup.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci à vous, Madame YAŞAR.

Le prochain et dernier orateur de ce matin est M. Pierre-Alain FRIDEZ de la Suisse.

Monsieur FRIDEZ, vous avez la parole.

M. Pierre-Alain FRIDEZ (Suisse, SOC): Merci, Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

Un grand merci à M. Frank SCHWABE pour ce rapport important, qui couvre l'essentiel des conséquences politiques, économiques, sociales et humanitaires de ce conflit qui a changé pour longtemps la réalité de l'Europe.

En charge d'un rapport pour la commission des migrations sur les conséquences humanitaires et migratoires du conflit, je vais me rendre ces prochains jours en Ukraine et j'en profite pour remercier nos collègues slovaques, roumains et surtout ukrainiens pour leur appui.

À travers ce rapport, je souhaite humblement contribuer à un état des lieux dans cette Ukraine dévastée par la barbarie, afin de tenter d'améliorer au mieux le sort des victimes et, plus globalement, de la population ukrainienne qui est confrontée aux privations, aux souffrances, aux cruelles séparations, aux peurs, aux deuils, aux destructions. Le martyre du peuple ukrainien mérite une réponse solidaire de notre part, à la hauteur des enjeux : accueillir, apporter nourriture et biens de première nécessité, soutenir financièrement, entre autres. Telles sont nos obligations à nous, pays d'Europe. Il en va de la défense et du respect des valeurs fondamentales de l'Europe, une Europe de paix, solidaire et démocratique que nous voulons.

Mais les conséquences du conflit dépassent les frontières de l'Ukraine. Co-rapporteur pour la République de Moldova, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec nos collègues moldaves qui ont fait part de leurs préoccupations et des risques de déstabilisation de leur pays, en première ligne derrière la région d'Odessa dont le sort inquiète toujours. La Transnistrie pourrait représenter un objectif pour la Russie, qui pourrait monter de toutes pièces un de ses pseudo-scénarios de libération d'un peuple opprimé.

Que dire des explosions qui ont secoué la torpeur de Tiraspol ces derniers jours ? Une provocation, des explosions qui résonnent avec les paroles menaçantes et inquiétantes d'un haut gradé russe, voilà peu. La Transnistrie pourrait devenir une tête de pont pour la Russie, avec une déstabilisation secondaire possible de la République de Moldova, un État neutre et paisible mais fragile et historiquement divisé entre deux mondes, selon le titre du livre de notre ancienne collègue Josette Durrieu.

Si l'on ajoute des difficultés économiques aggravées par le conflit et une forte inflation, un embrasement social et des tensions pourraient survenir dans ce pays qui apporte, par ailleurs, une forte contribution pour les migrants ukrainiens. La République de Moldova mérite toute notre attention et le soutien de l'Europe pour assurer sa stabilité, notamment par une forte aide financière. Cela passe, comme pour l'Ukraine, par une aide claire et efficace à cette démocratie qui aspire à plus d'Europe, plus de liberté, plus de sécurité et moins de corruption.

J'ai parlé de la République de Moldova mais, bien entendu, aujourd'hui plus que jamais, l'Ukraine doit représenter notre priorité absolue, avec notre soutien absolu.

Merci pour votre attention.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci Monsieur Pierre-Alain FRIDEZ.

Je vais maintenant interrompre la liste des orateurs.

Je rappelle que le débat reprendra à 15 h 30 cet après-midi, où nous entendrons de nouvelles interventions, des réponses au débat et examinerons les amendements.

Nous allons maintenant accueillir le Président de la République d'Italie.

Nous allons attendre quelques secondes pour qu'il soit présent avec nous dans l'hémicycle.

Son Excellence le Président de la République d'Italie !

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

J'ai maintenant le grand honneur d'accueillir dans cette enceinte son Excellence le Président de la République italienne, M. Sergio MATTARELLA.

Cher Président, bienvenue dans ce que nous considérons comme une agora du dialogue parlementaire européen et de la diplomatie multilatérale.

Nous sommes extrêmement honorés et heureux que vous soyez parmi nous aujourd'hui, et que vous soyez présent à un moment où votre pays, l'Italie, préside le Comité des Ministres de notre Conseil de l'Europe. Je suis également heureux que vous soyez accompagné de votre ministre des Affaires étrangères, M. Luigi DI MAIO, et de votre ambassadeur, qui s'occupent très bien de la présidence de la République italienne au Comité des Ministres.

Je suis heureux que vous soyez également présents, Monsieur le Ministre et Monsieur l'Ambassadeur.

Monsieur le Président, l'engagement de votre pays en faveur des valeurs de paix et de démocratie est essentiel pour approfondir notre coopération au sein du Conseil de l'Europe. Surtout en ces temps très difficiles où nous constatons que la paix et la stabilité démocratique, toutes ces valeurs que nous prenions parfois trop facilement pour acquises sur le sol européen, sont fondamentalement remises en cause à la suite de la guerre d'agression menée par la Russie contre notre Etat membre, l'Ukraine.

Votre présence ici, Monsieur le Président, est hautement appréciée par nous tous et démontre l'attachement de votre pays, membre fondateur de notre Organisation, aux droits de l'homme, à la démocratie et à l'État de droit.

A un moment, Monsieur le Président, où ces valeurs de notre organisation sont violées par l'agression russe contre nos compatriotes ukrainiens, votre soutien personnel dans la réalisation de notre objectif commun, une Europe unie et pacifique, contribue au renforcement des principes et des valeurs du Conseil de l'Europe.

Ce sont les moments dont nous avons besoin. Nous avons tous besoin de courage et nous avons tous besoin de sagesse. Si vous avez 81 ans, certaines personnes pensent que la sagesse vient avec les années, mais comme vous me l'avez dit tout à l'heure, elle doit être prouvée à maintes reprises.

Laissez-moi vous dire que si certains d'entre vous pensent que le Président a déjà 81 ans, il est clair que le Président pense que je n'ai que 81 ans.

Alors sachez qu'il est avec nous à part entière. Vous avez été, vous avez eu une expérience politique et juridique tellement considérable, Monsieur le Président. Vous avez été longtemps membre de votre parlement, juge à la Cour constitutionnelle d'Italie, ministre, et vous avez tant de qualités.

C'est un grand honneur de vous avoir ici et de bénéficier de votre sagesse. Nous attendons vraiment, avec beaucoup d'intérêt, votre intervention, puis ensuite, l'échange de vues avec les députés.

Monsieur le Président, merci encore de votre présence parmi nous. Je vous invite à prendre la parole.

Merci beaucoup.

Address by Mr Sergio MATTARELLA, President of the Italian Republic

M. Sergio MATTARELLA (Président de la République italienne): Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire,

Madame la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe,

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée parlementaire,

Ambassadeurs,

Mesdames et messieurs,

Je suis heureux de pouvoir m'adresser à cette Assemblée, qui exprime dans les termes les plus larges les sentiments des peuples d'Europe.

C'est avec une grande satisfaction que je me rends pour la première fois à l'étranger, à Strasbourg, siège de nombreuses institutions européennes, puisque le Parlement italien et les représentants de ses régions ont souhaité me confier une nouvelle fois la fonction de Président de la République italienne.

Je rends hommage au Conseil de l'Europe, à ses institutions, à vous qui êtes l'expression des Parlements de 46 pays membres, représentant 700 millions de citoyens européens.

Permettez-moi de remercier tout particulièrement le Président, M. Tiny KOX, pour l'opportunité qu'il m'offre et me permet, pour ses mots très aimables ; et merci à tous pour votre accueil.

Je salue chaleureusement la Secrétaire Générale, Mme Marija PEJČINOVIĆ-BURIĆ, dont je considère le leadership dans cette organisation comme inestimable, comme j'ai eu l'occasion de le lui dire lors de notre rencontre en novembre dernier, au Palais du Quirinal, et de le réitérer lors de la réunion que nous avons eue ce matin.

Le Conseil de l'Europe a toujours eu la vocation d'être la « maison commune européenne » et a su la développer dans les décennies qui ont suivi sa création, comme en témoigne sa large représentation actuelle.

Cette maison a reflété fidèlement les divisions et les difficultés entre les différentes communautés nationales, mais elle a aussi et surtout été l'expression du courage de l'Europe pour l'unité, préfigurant souvent ce qui a été construit par la suite, à d'autres égards et dans d'autres domaines, comme l'Union européenne.

Le Conseil de l'Europe a atteint de nombreux objectifs en termes de civilisation. Il s'agit notamment de l'abolition de la peine de mort, de la lutte contre le racisme, de la liberté d'expression, de la protection de la diversité culturelle, de la protection des droits de l'enfant et du développement des politiques de la jeunesse.

En outre, pour paraphraser le meunier de Potsdam, sur notre continent, nous pouvons dire : « Il y a un juge à Strasbourg », avec l'activité développée par la CEDH, résultat de la Convention européenne des droits de l'homme – signée à Rome.

En d'autres termes, le Conseil de l'Europe a pu consolider les prérogatives des citoyens, en ajoutant à la protection des systèmes étatiques individuels celle qui découle de l'application de la Convention, en cas de violation des droits par les États. Parce qu'il n'y a pas de raison d'État qui puisse tenir dans le cas de violations des droits personnels.

Plus libre, plus sûr, plus solidaire. Et je pense à la Charte sociale européenne contre les inégalités et la pauvreté, lancée à Turin, en Italie, en 1961.

Ce sont là des résultats inégalés de la construction tenace d'une maison commune telle que le Conseil de l'Europe. Un progrès pour des centaines de millions de citoyens européens, qui sont fiers de se retrouver de plus en plus dans un seul et même demos.

Le Conseil de l'Europe est l'enfant de l'élan vers le multilatéralisme qui a caractérisé les années suivant la seconde guerre mondiale, avec le système des Nations Unies. Cette volonté reposait sur une considération élémentaire : la coopération réduit les oppositions, contrecarre les conflits et augmente les chances d'un règlement positif des différends.

Il n'a pas été facile de prendre le chemin de la réconciliation. Tout comme il n'a pas été facile de parvenir à partager un patrimoine commun ; d'avoir le courage de passer, dans les relations entre États, du droit de la force à la force du droit.

La construction d'une paix durable a été un processus lent et graduel qui a su éviter le risque d'une troisième guerre mondiale, évoquée avec la guerre de Corée et le blocus de Berlin, et qui a pu passer, dans ces années lointaines, par le règlement de la condition de l'Autriche dans le cadre de la clause de neutralité et par le dépassement de la crise de Cuba.

Autant la guerre prétend être un feu de paille – et elle ne réussit pas à l'être –, autant la paix est le résultat du flux patient et imparable de l'esprit et de la pratique de la collaboration entre les peuples, de la capacité de passer de la confrontation et de la course aux armements au dialogue, au contrôle et à la réduction équilibrée des armes d'agression.

C'est une construction laborieuse, faite de comportements et de choix cohérents et continus, et non un acte isolé. Elle est le fruit d'une foi obstinée en l'humanité et d'un sens des responsabilités à son égard.

Comme l'a rappelé M. Robert Schuman, la paix ne peut être sauvegardée que par des efforts créatifs, proportionnels aux dangers qui la menacent.

Si nous poursuivons des objectifs communs, pour gagner, il n'est plus nécessaire que quelqu'un d'autre perde. Nous gagnons tous ensemble.

L'exemple a été contagieux, à tel point que Strasbourg est devenue la destination obligatoire pour tous ceux qui voulaient atteindre la liberté et l'indépendance, la renforcer et la consolider. Cela a été le cas dans un certain nombre de cas ; mais, bien sûr, pour rester ensemble, il faut respecter les règles que l'on s'est fixées.

Cela justifie l'interlude en Grèce après le coup d'État militaire.

Des décennies plus tard, les peuples d'Europe centrale, des pays baltes et du Caucase ont pu choisir, à leur tour, d'adhérer au Conseil de l'Europe et, par cette décision, de défendre la protection des droits de l'homme, l'État de droit et le développement de la démocratie.

Comme l'a souligné le Président de la République italienne, Sandro Pertini, en s'adressant à cette Assemblée il y a exactement 39 ans, le 27 avril 1983, il faut parfois être capable d'exercer le « courage du renoncement » lorsque la séparation d'un pays membre du Conseil de l'Europe apparaît nécessaire pour ne pas trahir l'inspiration qui a donné naissance à cette institution.

L'objectif d'Hitler jusqu'à la seconde guerre mondiale était de faire de l'Allemagne la puissance dominante avec un rôle dominant sur les autres peuples et pays.

Ce projet a impliqué les régimes de nombreuses autres nations – dont le Royaume d'Italie – et a été vaincu par la conscience civile internationale.

Mais l'histoire nous rappelle que la stabilité et la paix ne sont pas garanties une fois pour toutes : des événements dramatiques et tristes dans les Balkans, le Caucase et la mer Noire en témoignent.

La paix ne s'impose pas automatiquement, par elle-même, mais elle est le fruit de la volonté humaine.

Aujourd'hui, nous vivons à nouveau le cauchemar – inattendu car imprévisible – de la guerre sur notre continent.

Elle se pratique et voudrait imposer le retour de l'histoire à l'ère des politiques de pouvoir, de l'oppression d'un peuple sur un autre, de l'opposition d'un peuple – parfois déguisée sous l'expression d'intérêt national – contre un autre.

L'impérialisme et le néo-colonialisme n'ont plus le droit d'exister au troisième millénaire, quel que soit le masque derrière lequel ils se déguisent.

L'heure n'est plus à la vision fin XIXe siècle, puis stalinienne, d'une hiérarchie entre les nations à l'avantage de celle qui est militairement la plus forte. L'heure n'est plus à la prétention des pays de dominer les autres.

L'option a été prise depuis longtemps avec le passage, dans les relations internationales, de l'aliénation des aspects juridiques à la civilisation du droit.

Face à une Europe dévastée par la guerre, aucune équivoque, aucune incertitude n'est possible.

La Fédération de Russie, avec son invasion atroce de l'Ukraine, a choisi de se placer en dehors des règles auxquelles elle avait librement adhéré, en contribuant à les faire respecter.

La décision de cette Assemblée parlementaire – du Conseil de l'Europe – de prendre acte de la rupture qui s'est produite, est conforme aux valeurs qui sous-tendent le statut de l'Organisation qui indiquent la voie d'une union plus étroite des aspirations communes des peuples d'Europe.

La responsabilité de la sanction inévitablement adoptée incombe entièrement au gouvernement de la Fédération de Russie. J'ajouterai : pas sur le peuple russe, dont la culture fait partie du patrimoine de l'Europe et qui, de manière coupable, est tenu dans l'ignorance de ce qui se passe réellement en Ukraine.

Il ne peut y avoir de retraite des tranchées de la défense des droits de l'homme et des peuples.

Il s'agit de principes qui se sont incarnés dans l'histoire de la seconde moitié du XXe siècle et qui, a fortiori, doivent être consolidés aujourd'hui.

La solidarité ferme et active avec le peuple ukrainien et l'appel au gouvernement de la Fédération de Russie à s'arrêter, à retirer ses troupes, à contribuer à la reconstruction d'une terre dévastée, est une conséquence de ces simples considérations.

La Communauté internationale n'a qu'une seule tâche : parvenir à un cessez-le-feu et recommencer la construction d'un cadre international respectueux et partagé menant à la paix.

Grand intellectuel, Paul Valéry – qui a traversé deux guerres mondiales – a appelé ses concitoyens européens à prendre conscience qu'ils vivaient dans un « monde fini ». Il n'y a plus de « terre libre », écrit-il, « plus de bord du globe à découvrir ».

Si personne n'est étranger à personne, s'est demandé le Président Pertini, le temps n'est-il pas venu pour les hommes d'apprendre à être en paix avec eux-mêmes ?

On pourrait ajouter aujourd'hui : dans un monde de plus en plus interconnecté, où les distances ont pour l'essentiel disparu, où chacun peut communiquer, et communique souvent, en temps réel avec des interlocuteurs du monde entier, il n'y a pas de lieu : il est anachronique de parler de sphères d'influence territoriales.

Le contexte international présente des contradictions, à commencer par la Fédération de Russie elle-même, responsable de la violation de toutes les principales chartes définies au sein des organismes multilatéraux, qui se retrouve paradoxalement à invoquer l'intervention de l'Organisation mondiale du commerce contre les sanctions imposées par la communauté internationale.

Alors que le conflit a encore affaibli le système international de règles partagées – et que le monde, par conséquent, est devenu beaucoup plus insécurisé – la seule issue semble, sans crainte d'être contredit, être la coopération et le recours aux institutions multilatérales.

Cela semble être la conclusion également des pays qui, tout en refusant de reconnaître la juridiction de la Cour pénale internationale, demandent aujourd'hui son intervention, afin que des procès puissent être organisés contre les responsables de crimes indéniables et horribles contre l'humanité, tels que ceux commis par la Fédération de Russie en Ukraine, reconnaissant ainsi le rôle nécessaire de cette Cour.

Si la voix des Nations Unies a été claire dans sa dénonciation et sa condamnation mais, malheureusement, inefficace sur le terrain, cela signifie que son action doit être renforcée, et non affaiblie.

Cela signifie que les initiatives, telles que celle promue par le Liechtenstein et 15 autres pays, visant à éviter la paralysie du Conseil de sécurité de l'ONU doivent être sérieusement prises en considération.

La guerre est un monstre vorace, jamais rassasié. La tentation de multiplier les conflits est la toile de fond de l'aventure belliqueuse de Moscou.

La dévastation des règles de la communauté internationale pourrait s'étendre si nous ne parvenons pas à stopper cette dérive dès maintenant. Nous devons être en mesure d'écarter le danger d'une escalade d'aventures guerrières dont l'expérience montre qu'elles seraient difficiles à contenir.

Nous devons être capables d'opposer à tout cela une ferme volonté de paix.

Sinon, nous serons dépassés.

Entraînons-nous un instant – en les empruntant au langage de la Guerre Froide – à épeler des mots que nous pensions tombés en désuétude, pour voir s'ils peuvent nous aider à remonter la pente, aussi difficile soit-elle.

Détente : arrêter les hostilités.

Répudiation de la guerre : retour au *statu quo ante*.

La coexistence pacifique, entre les peuples et entre les États.

La démocratie – comme nous l'enseigne le précieux travail de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe – comme condition du respect de la dignité de chacun.

Enfin, Helsinki et non Yalta : un dialogue, pas des épreuves de force entre des grandes puissances qui doivent se rendre compte qu'elles le sont de moins en moins.

Envisager un forum international qui renoue avec les racines de la paix, qui restaure la dignité dans un cadre de sécurité et de coopération, à l'instar de la Conférence d'Helsinki qui a débouché, en 1975, sur un Acte final annonciateur d'évolutions positives. Et dont l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe était le rejeton.

Il s'agit d'affirmer avec force le refus d'une politique fondée sur les sphères d'influence, sur l'affaiblissement des droits de certains peuples et pays, et de proclamer au contraire, dans l'esprit d'Helsinki, l'égalité des droits et l'égalité des peuples et des personnes.

Selon une nouvelle architecture des relations internationales, en Europe et dans le monde. Une architecture partagée, impliquant, sans positions privilégiées préjudiciables.

La sécurité et la paix – c'est la grande leçon qui ressort de la deuxième période d'après-guerre – ne peuvent être confiées à des relations bilatérales – Moscou contre Kiev – d'autant plus si cela se passe entre inégaux, entre grands et petits États.

Assurer la sécurité et la paix est la responsabilité de l'ensemble de la communauté internationale. La communauté internationale dans son ensemble peut et doit être le garant d'une nouvelle paix.

En guise de conclusion, je voudrais souligner que c'est certainement un avantage de pouvoir s'adresser à vous en personne, pouvant ainsi exprimer le besoin fondamental de communication directe.

Nous avons vécu une longue phase difficile à cause de la pandémie, avec des moments dramatiques. Le virus n'est pas encore éradiqué, mais nous avons appris à le combattre, à atténuer ses effets.

Je tiens à rendre ici hommage à tous ceux qui, au prix de risques personnels, parfois au sacrifice de leur vie, ont contribué à l'obtention des résultats dont nous bénéficions aujourd'hui.

Je pense avant tout au personnel médical et sanitaire, à qui nous devons toute notre gratitude, aux chercheurs et aux scientifiques, mais aussi aux nombreux travailleurs, bénévoles et professionnels qui, de diverses manières, nous ont aidés à surmonter cette épreuve.

Une fois de plus, nous avons vu la valeur de la coopération internationale. La communauté scientifique internationale a travaillé au-delà des frontières, échangeant des données, des connaissances, les résultats d'expériences et les progrès de la recherche.

Il ne pouvait y avoir d'appel plus convaincant ; et l'on espère que cet exemple de collaboration contre un ennemi commun de l'humanité sera repris par les gouvernements des États, les poussant à la poursuite du dialogue, du partage et de la coopération.

Tout cela ne doit pas nous faire oublier que si aujourd'hui nous pouvons espérer que le pire est derrière nous, c'est grâce au civisme de nos concitoyens, au sens des responsabilités dont ils ont fait preuve, à leur coopération dans les mesures visant à atténuer la propagation du virus et à assurer le succès des campagnes de vaccination. Sans leur contribution, il n'aurait pas été possible de vaincre, outre la covid-19, le virus pernicieux de la désinformation et de la méfiance envers la science.

Nos institutions ont montré leur capacité à réagir rapidement, nos sociétés ont fait preuve d'une résilience rassurante.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance pour la contribution apportée par le Conseil de l'Europe aux États membres afin que la réponse à la pandémie s'inscrive dans un cadre de respect des libertés et des droits fondamentaux, en plaçant toujours au centre la personne humaine et son irrépressible dignité.

C'est une chose qui ne doit jamais être considérée comme acquise, un succès européen dont nous pouvons être fiers à juste titre.

Mesdames et Messieurs,

La République italienne a fortement contribué à la naissance de cette Organisation, à sa croissance et à sa pleine affirmation comme point de référence essentiel dans le système multilatéral de défense des valeurs de liberté et d'affirmation des principes de l'Etat de droit.

C'est une fonction qui continue à s'avérer précieuse, à laquelle tous les organes du Conseil de l'Europe, et les États membres, sont appelés à contribuer.

C'est ce que nous avons cherché à réaffirmer de manière responsable à l'occasion de cette huitième présidence italienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

La génération fondatrice a pu construire cette communauté multilatérale sur des tas de décombres matériels, moraux et juridiques, en se tournant vers l'avenir. Nous sommes convaincus d'avoir fidèlement préservé cet héritage, de l'avoir défendu comme un bien précieux.

Mais si la tâche n'est pas épuisée, c'est à nous de répondre aux défis d'aujourd'hui, en développant et en mettant en œuvre ses principes.

Bonne chance à nous tous et merci de votre attention.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Monsieur le Président,

Je vous remercie pour vos paroles de sagesse.

Je vous ai dit, lors de notre précédente rencontre, que je m'attendais à ce que de nombreux membres viennent ici, dans l'hémicycle ou en ligne, pour écouter vos paroles de sagesse. Je peux vous dire que vous avez réuni un nombre record de membres qui vous écoutent et les applaudissements montrent au moins que nous voyons de la sagesse dans vos paroles.

Merci beaucoup pour cela. Mais, comme vous le savez, car vous êtes vous-même parlementaire depuis si longtemps, nous avons toujours des questions – nous sommes des parlementaires, nous devons poser des questions. Et comme vous avez gentiment accepté de répondre aux questions, je vais d'abord donner la parole à cinq porte-paroles des groupes politiques et vous pourrez répondre à ces questions – à chacune d'entre elles. Ensuite, nous prendrons les questions restantes et j'en réunirai trois, puis vous aurez la possibilité d'y répondre.

Je donne donc la parole au président du Groupe des socialistes, démocrates et verts, M. Frank SCHWABE, d'Allemagne, pour poser la première question. Les questions doivent être limitées à 1 minute ou moins.

Questions: Mr Sergio MATTARELLA, President of the Italian Republic

M. Frank SCHWABE (Allemagne, SOC, Porte-parole du groupe): Merci beaucoup, *caro signor Presidente* [cher Monsieur le Président].

Je vous remercie de votre présence parmi nous et de votre important discours, surtout en ces temps difficiles.

Compte tenu des menaces de nouveaux clivages et de tous les défis auxquels l'Europe est confrontée pour sa sécurité, ses valeurs, la protection des droits humains, le droit international, et de l'impact que cela a sur notre Organisation, nous, en tant que Groupe des socialistes, démocrates et verts, considérons que le 4e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe est essentiel pour célébrer une nouvelle vision de notre Organisation et qu'il devrait être organisé dès que possible. Je pense que je parle au nom de l'ensemble de l'Assemblée parlementaire et vous avez d'ailleurs également parlé d'une nouvelle architecture pour l'Europe.

Je sais que cela relève de la compétence des gouvernements, mais puisque vous êtes ici en tant que plus haut représentant de votre pays, j'aimerais vous demander quelles sont vos idées et si vous pensez qu'un 4e Sommet est judicieux ? Quand pourrait-il avoir lieu et quels pourraient être les principaux enjeux d'un tel Sommet ?

Je vous remercie.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Frank SCHWABE.

Monsieur le Président.

M. Sergio MATTARELLA (Président de la République italienne): Merci.

Le comportement de la Fédération de Russie avec cette tragique et imprévisible agression en Ukraine a conduit l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à prendre conscience que la Fédération de Russie avait violé règles.

Cela appelle une réflexion stratégique sur l'avenir et les objectifs du Conseil de l'Europe pour garantir son efficacité et maintenir la paix sur notre continent.

Je pense qu'il est intéressant de rappeler les paroles des chefs d'États à l'occasion d'un autre sommet, à Vienne en 1993. J'ai lu ces mots dans le communiqué : « L'Europe est source d'un immense espoir, qui ne doit en aucun cas être détruit par des ambitions territoriales, la résurgence de nationalismes agressifs, la perpétuation de sphères d'influence, l'intolérance et les idéologies totalitaires. »

On dirait des mots écrits aujourd'hui, et cela donne une idée de l'importance du moment de ce Sommet et de la réunion des sommets des pays qui font partie du Conseil de l'Europe.

Bien sûr, je sais qu'en mai, il y aura une importante réunion des ministres en Italie, à Turin, et ce sera l'occasion d'évaluer cette proposition. Je la considère avec grand intérêt, comme une occasion solennelle de réfléchir, de définir et de tracer les lignes d'engagement qui garantiront la poursuite efficace de l'action du Conseil de l'Europe.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci beaucoup, Monsieur le Président.

La prochaine question est posée par M. Davor Ivo STIER, de Croatie.

Il pose sa question au nom du Groupe du Parti populaire européen.

Monsieur Davor Ivo STIER, vous avez la parole.

M. Davor Ivo STIER (Croatie, PPE/DC, Porte-parole du groupe): Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président de la République italienne, merci pour votre discours.

L'Europe, Monsieur le Président, est actuellement confrontée à de multiples menaces, dont la plus importante et la plus grave est bien sûr la guerre d'agression de Poutine. Nous constatons également le défi posé par les tendances autoritaires dans le monde entier, y compris dans notre région du Conseil de l'Europe. Nous voyons aussi le problème que l'inflation cause aux économies et aux sociétés européennes.

Monsieur le Président, vous êtes un leader qui a réussi à rassembler des forces très diverses – des forces politiques – en Italie. Sur la base de ce bilan, nous aimerions vous demander comment vous envisagez le rôle du Conseil de l'Europe pour maintenir l'unité de l'Europe en offrant une réponse unifiée à tous ces défis dans la défense, bien sûr, de la démocratie et de l'État de droit.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Davor Ivo STIER.

Monsieur le Président.

M. Sergio MATTARELLA (Président de la République italienne): Merci.

Il s'agit d'une question très importante car l'agression de la Russie contre l'Ukraine, qui a ramené la guerre de manière inattendue sur notre continent, appelle de manière encore plus urgente à l'unité de tous les pays et peuples européens qui croient en la paix, dans la voie de la démocratie, dans le respect du droit international et de l'État de droit.

Au cours des dernières décennies, grâce aux travaux du Conseil de l'Europe et à la coopération entre les États, nous avons laborieusement créé un terrain d'entente, une compréhension et une confiance communes : cela ne peut être remis en cause.

Nous devons sauvegarder ce système, qui est ancré dans la Convention européenne des droits de l'homme et dans la Cour, qui s'est engagée à réaffirmer, défendre et protéger ces droits.

C'est un patrimoine qui inspire la Charte des droits de l'Union européenne, et c'est un atout et un point de référence qui doit être défendu et sauvegardé au profit des générations futures.

Le statut du Conseil de l'Europe et le traité de l'Union européenne nous montrent la voie et une unité toujours plus grande entre les peuples d'Europe.

Une unité d'objectif, d'engagement, un partage des valeurs et des voies à suivre : c'est également indispensable si l'Europe veut jouer un rôle dans la paix, le dialogue et les valeurs de la démocratie et de l'État de droit sur la scène mondiale et dans la communauté internationale.

Je crois donc que la défense de ces valeurs est la seule voie que nous ayons à suivre, la seule façon de contrer ce qui est en train de se passer, à part bien sûr la façon de le contrer de manière immédiate et indispensable, mais de le contrer en opposant la violence de la force, de l'arrogance, de la guerre, aux valeurs de la paix, de la coexistence. Il n'y a pas d'autre moyen.

Nous devons préserver cette voie, que le Conseil de l'Europe a garantie au cours des dernières décennies.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci beaucoup, Monsieur le Président.

La prochaine question est posée par M. John HOWELL, du Royaume-Uni.

M. John HOWELL parle au nom du Groupe des conservateurs européens et de l'Alliance démocratique.

Monsieur John HOWELL, vous avez la parole.

M. John HOWELL (Royaume-Uni, CE/AD, Porte-parole du groupe): Merci, Monsieur le Président.

Votre Excellence, bienvenue.

Puis-je revenir sur la question des sanctions ?

D'après ce que je comprends actuellement, sept grandes entreprises italiennes poursuivent leurs activités en Russie comme si de rien n'était.

Six grandes entreprises italiennes reportent des investissements et des développements futurs prévus tout en poursuivant leurs relations commerciales avec la Russie.

Que peut faire l'Italie pour inciter de manière convaincante ces entreprises à mettre fin à leurs activités en Russie et à se conformer aux sanctions ?

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur John HOWELL.

Monsieur le Président.

M. Sergio MATTARELLA (Président de la République italienne): Je suis très heureux de vous répondre.

Bien sûr, les chiffres et les définitions d'importance sont tous à vérifier : le système de sanctions décidé est pleinement opérationnel en Italie, il est rigoureux et sévère.

C'est une position, une décision politique, que le gouvernement italien a prise et qui est absolument claire pour les entreprises basées en Italie.

Beaucoup d'entre elles ont décidé de manière autonome d'interrompre leur activité dans la Fédération de Russie, d'autres ont suspendu cette activité dans le respect des principes de l'État de droit et de l'économie de marché en vigueur en Italie.

Les règles de l'État de droit, les règles de l'économie de marché, qui sont également communes à d'autres pays, et les entreprises dans leur autonomie se régulent en conséquence, comme cela se passe dans tous les autres pays qui ont une économie de marché de la même manière.

La République italienne a contribué à la définition des sanctions et a joué un rôle moteur : elle les applique en les mettant en œuvre avec une rigueur absolue et est prête à toute autre sanction.

Sans aucune hésitation, cette position est très claire pour quiconque.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci beaucoup, Monsieur le Président.

La prochaine question est posée par M. Damien COTTIER de la Suisse et il a posé sa question au nom de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe.

Monsieur COTTIER, vous avez la parole.

M. Damien COTTIER (Suisse, ADLE, Porte-parole du groupe): La Suisse, Monsieur le Président, est un pays qui utilise également l'italien comme langue nationale.

Merci d'être venu à Strasbourg, Monsieur le Président de la République, pour nous rencontrer.

M. Damien COTTIER (Suisse, ADLE, Porte-parole du groupe): Nous pensons effectivement que le dialogue entre cette Assemblée et le Comité des Ministres et le pays qui exerce la présidence, un dialogue régulier, est quelque chose d'extrêmement important.

Ma question rejoint celles qui ont été évoquées par M. Davor Ivo STIER et par M. Frank SCHWABE ; au fond, nous sommes à une césure dans l'histoire de l'Europe, une césure peut-être aussi importante que celle de 1989, avec cette agression de la Russie contre l'Ukraine, et il faut repenser le Conseil de l'Europe.

Alors, je suis content de vous avoir entendu dire que vous soutenez l'idée d'un sommet, un quatrième Sommet que cette Assemblée appelle de ses vœux. Il m'intéresserait de savoir, dans ce cadre-là, comment l'Italie va s'engager concrètement au Comité des Ministres, à Turin, pour l'organisation de ce sommet. Quelles idées va-t-elle apporter pour revitaliser le Conseil de l'Europe, de manière à défendre encore mieux les valeurs qu'il porte ?

Merci, Monsieur le Président.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur Damien COTTIER.

Monsieur le Président.

M. Sergio MATTARELLA (Président de la République italienne): Merci,

Vous voyez, ce qui s'est passé ne diminue pas mais renforce l'engagement envers la mission du Conseil de l'Europe, celle de construire un espace paneuropéen fondé sur des principes et des valeurs partagés, dont les critères sont le respect des droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.

Au contraire, le désir, l'ambition, de créer une maison européenne commune ne diminue pas, d'autant plus que celle-ci est attaquée par ce qui s'est passé, ce qui se passe, par la Fédération de Russie en Ukraine, tout cela renforce l'importance du rôle joué par le Conseil de l'Europe.

Et c'est là l'objectif auquel les peuples d'Europe tiennent sans aucun doute, et qui garantit leur avenir.

C'est pourquoi, comme je le disais, nous devons définir toute initiative ensemble, ce pourrait être intéressant, il faut trouver une bonne occasion, comme un sommet des chefs d'État et de gouvernement, pour définir un cadre permettant de moderniser notre façon de travailler, de rendre la vie européenne plus inclusive, plus partagée, plus rassurante et plus sereine.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur le Président.

La dernière question au nom des groupes politiques est posée par M. Marco NICOLINI, de Saint-Marin, au nom du Groupe pour la gauche unitaire européenne.

M. Marco NICOLINI (Saint-Marin, GUE, Porte-parole du groupe): Merci, Monsieur le Président.

Je vais m'exprimer en italien pour la première fois dans ce Parlement.

M. Marco NICOLINI (Saint-Marin, GUE, Porte-parole du groupe): Monsieur le Président

Je me souviens avec plaisir d'un événement historique, puisque lorsque j'étais chef d'État de la République de Saint-Marin, j'ai été invité au Quirinal pour une visite officielle : une occasion unique, grâce à laquelle la République de Saint-Marin peut fièrement vous considérer un « ami ».

C'est précisément sur la base de cette relation que je vous invite à vous pencher à nouveau sur les petits États d'Europe : le gouvernement actuel de la République de Saint-Marin a été créé pour s'opposer à une oligarchie extérieure qui mettait la main sur le pays, en créant les courts-circuits extrêmement dangereux qui voient des sujets privés gérer des sièges dans les plus importantes assemblées politiques internationales.

Saint-Marin doit maintenant se tourner vers l'avenir et combattre cette vulnérabilité par ses propres moyens. Je voudrais vous demander, Monsieur le Président, ce que vous pensez des négociations qui durent depuis 7 ans et qui voient trois micro-États engagés dans la conclusion d'un accord d'association avec l'Union européenne.

En cette période de grandes difficultés, avec la guerre aux portes de l'Europe, le premier signe positif pourrait peut-être être précisément cette petite, mais importante, agrégation.

Merci, Monsieur le Président.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci beaucoup.

L'italien prend toujours un peu plus de temps.

M. Sergio MATTARELLA (Président de la République italienne): Monsieur le Président,

Je me souviens également de la visite de l'honorable M. Marco NICOLINI en tant que Capitaine-régent de la République de Saint-Marin ; cette visite a été l'occasion de réaffirmer la grande amitié qui lie Saint-Marin et l'Italie.

Depuis de nombreuses années, je le sais, Saint-Marin et les principautés de Monaco et d'Andorre demandent à conclure un accord d'association avec l'Union européenne : c'est une demande que l'Italie voit d'un bon œil. L'Italie soutient cette perspective avec conviction, l'a toujours fait et continuera à le faire.

Elle apporterait une contribution précieuse à l'Union européenne sous la forme de traditions d'indépendance et de liberté, d'autant plus qu'elle provient de petits pays qui ont conservé ce statut au fil des siècles.

C'est pourquoi il est important que cette proposition soit acceptée et traduite positivement rapidement. L'Italie poursuivra ses efforts à cet égard.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Nous allons maintenant avoir des groupes de trois questions, après quoi vous aurez la parole pour y répondre.

Première question.

La première question est posée par M. Bernard FOURNIER, de France.

M. Bernard FOURNIER (France, PPE/DC): Monsieur le Président,

Dans le cadre de sa présidence du Comité des Ministres, l'Italie a notamment mis l'accent sur la prise en compte de la personne humaine et sur le dialogue interreligieux. Le 2 mai aura lieu à Strasbourg, ici-même, un dialogue interreligieux sur la religion et la paix, la religion et les droits humains.

Pouvez-vous nous faire part de vos attentes et de votre vision des bénéfices possibles de ce dialogue interreligieux, dans une Europe et un monde qui ont besoin de raviver les valeurs humanistes ?

Je vous remercie.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci Monsieur FOURNIER.

La deuxième question est posée par Mme Katalin CSÖBÖR, de Hongrie.

Madame CSÖBÖR, vous avez la parole.

Mme Katalin CSÖBÖR (Hongrie, CE/AD): Merci, Monsieur le Président.

Monsieur MATTARELLA, que pensez-vous de l'initiative « U-24, United for Peace » proposée par l'Ukraine et de l'éventuelle participation de l'Italie en tant qu'État garant ?

Merci.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci à vous.

La troisième question vient de Mme Ada MARRA, de la Suisse.

Mme Ada MARRA (Suisse, SOC): Merci, Monsieur le Président,

Monsieur le Président, bonjour, je me permets de parler en italien car je suis la fille d'Italiens qui ont émigré en Suisse il y a de nombreuses années. Pour moi et pour beaucoup d'autres, vous représentez la garantie d'une certaine dignité des institutions qui sont si importantes pour protéger le bien-vivre ensemble, l'égalité, les valeurs que nous défendons dans ce Conseil.

Il y a un phénomène qui ne respecte pas cela, qui veut au contraire affaiblir l'État, et je parle de la mafia.

J'aimerais savoir, puisqu'il y a ces branches internationales de la mafia – que nous découvrons plus ou moins ou que nous ne voulons pas voir dans nos propres États – ce que vous pensez de la collaboration internationale pour lutter contre ce phénomène. Les États en font-ils suffisamment ? Si ce n'est pas le cas, que pourrait-on promouvoir pour le faire ?

Et excusez-moi pour mon mauvais italien. Merci.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci beaucoup.

Monsieur le Président, trois questions très diverses.

Pourriez-vous essayer d'y répondre ?

M. Sergio MATTARELLA (Président de la République italienne): Je réponds volontiers à la première question.

A notre avis, le renforcement du dialogue interreligieux est précieux pour la paix et la coexistence.

De nombreux épisodes significatifs en témoignent, et je n'en citerai que deux : la lettre sur la fraternité humaine avec laquelle le Pontife de l'Église catholique, François, et le grand Imam Al-Azhar Ahmed El Tayeb, ont invité les peuples et les différentes religions à travailler ensemble pour la paix et le respect de tous.

Ou encore la réunion d'octobre dernier à Rome à laquelle ces deux importants chefs religieux ont été rejoints par d'autres chefs tout aussi importants, le patriarche Bartholomée de Constantinople, le primat anglican, l'archevêque Justin Welby, le rabbin Noah Maransm, l'ayatollah Mostafa Mohaghegh Damad, le luthérien Frederick Shoo, le chef bouddhiste Shoten Minegishi.

Tous ensemble pour discuter du climat et de la manière d'encourager tous les adeptes et fidèles à contribuer à l'amélioration de la situation de l'humanité.

Fruit de beaucoup d'efforts, ce dialogue est d'une importance fondamentale, au niveau des valeurs humaines et de la dignité personnelle de chaque personne, quelles que soient ses idées, sa religion ou son absence de religion.

Il s'agit d'une contribution véritablement fondamentale, car elle permet d'éviter l'extrémisme et le radicalisme, le fondamentalisme, et amène chacun à se reconnaître dans la condition humaine commune.

La République italienne reconnaît la séparation claire entre la sphère religieuse et la sphère étatique. Toutefois, elle reconnaît aussi l'importance de la dimension religieuse. L'activité des différentes confessions religieuses, des différentes dénominations religieuses apportent une contribution au tissu civil, même au-delà des limites de leurs croyances. Et cela contribue au respect mutuel au niveau mondial, permet de trouver des raisons de vivre ensemble communes, en se respectant mutuellement.

A la deuxième question, je voudrais répondre que nous sommes convaincus qu'il faut soutenir et encourager toutes les possibilités de négociation possibles, même si pour l'instant il n'y a pas de grandes raisons d'être optimiste. Mais il faut mettre toutes les chances de notre côté pour rendre des négociations possibles, et les négociations doivent être soutenues et encouragées.

Je le répète, nous avons l'espoir que la Fédération de Russie, qui n'a jusqu'à présent montré aucun signe de bonne volonté, s'ouvre. Dans le respect, bien sûr, de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Dans ce cadre, dans cette clé, dans ces intentions, l'Italie a offert sa volonté de faire partie des garants du statut international de l'Ukraine.

Dans le cadre international conventionnel et dans le cadre qui prévoit la neutralité de l'Ukraine, notre volonté est là, et nous espérons que des conditions nous seront plus favorables, bien qu'elles n'en aient pas l'air actuellement.

A la troisième question, je voudrais dire que ce que vous avez souligné, la coopération internationale pour lutter contre le crime organisé, est indispensable.

Telle était la vision d'une personne qui a donné sa vie pour cet engagement. C'est un protagoniste de la lutte contre la mafia, que je connaissais bien et que j'ai rencontré à plusieurs reprises pour parler de ces questions : Giovanni Falcone, qui fût assassiné il y a presque exactement 30 ans.

Sa conviction était qu'il est nécessaire de collaborer au niveau international car c'est ainsi que l'on peut bloquer et vaincre les trafics mafieux, car la criminalité organisée prend de plus en plus des dimensions internationales avec des ramifications sur différents continents et également dans le domaine numérique.

La lutte contre la criminalité exige un engagement énorme, cherchant constamment à améliorer des nouveaux outils lui permettant de lutter contre la criminalité. Nous devons constamment mettre à jour les formes de coopération internationale et les outils de lutte.

Il existe de nombreuses initiatives à cet égard ; l'Italie collabore avec de nombreux pays et, au niveau de la formation, de la transmission d'expériences et de la recherche, il existe également des initiatives à caractère multilatéral.

Par exemple, le projet qui existe à Interpol, contre la Ndrangheta et ses ramifications, notamment en Amérique latine, mais aussi sur d'autres continents, est très important. Le développement de ces formes de coopération est le moyen le plus efficace de lutter contre la criminalité organisée et c'est un sujet dont il faut constamment tenir compte.

Dans quelques jours, il y aura une conférence des procureurs généraux européens à Palerme, dans ma ville, où a été signée la Convention d'engagement international contre le crime organisé, et ce sera l'occasion de réfléchir à ces questions, qui sont bien sûr des questions à développer constamment.

Je vous remercie.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, Monsieur le Président.

Nous prenons maintenant trois autres questions.

La première vient de votre compatriote, M. Roberto RAMPI.

M. Roberto RAMPI (Italie, SOC): Monsieur le Président,

Le sujet de la culture est très présent dans nos esprits.

Vous étiez ministre de l'Éducation il y a de nombreuses années, et en tant que Président vous avez beaucoup promu ces droits. Il y a un peu plus d'un an, cette Assemblée parlementaire a réalisé l'un de vos souhaits de 2015, celui de garantir le droit à la connaissance.

Nous avons essayé de le codifier, il y a exactement un an dans cette enceinte, en établissant quelques piliers : la diffusion de la culture, l'éducation, l'information, l'observatoire de l'information, la qualité du débat parlementaire.

Ma question est la suivante : dans cette crise de la démocratie, cette crise de la culture, cette incapacité à travailler sur la culture générale, n'est-ce pas l'un des éléments clés sur lesquels nous devons travailler ? Comment pouvons-nous le faire ?

M. Sergio MATTARELLA (Président de la République italienne): Merci.

La dimension culturelle est fondamentale, bien sûr ; elle l'est aussi en tant que base de développement démocratique et de la conscience de l'État de droit.

J'ai voulu souligner le rôle décisif joué par une information libre et indépendante. Comme vous le savez, en Italie, c'est un principe consacré dans la Constitution, car c'est un pilier fondamental pour les démocraties, pour leur construction et leur vie authentique. La liberté d'information et les droits qu'elle implique sont également des éléments essentiels pour une citoyenneté consciente et active, capable d'une culture de comparaison, d'échange d'opinions, de libre circulation et discussion d'idées, d'un approfondissement de la réflexion. Il s'agit d'un test décisif pour mesurer l'authenticité de l'engagement des différents pays envers les principes de la démocratie et de l'État de droit.

Le Conseil de l'Europe a déployé beaucoup d'efforts et investi beaucoup d'énergie pour protéger ces droits, qui représentent une garantie fondamentale, à travers des initiatives visant à protéger la liberté d'expression, la liberté d'information et à protéger le journalisme indépendant et les journalistes. Les lignes directrices adoptées pour soutenir le pluralisme des médias, la transparence de la propriété des médias, sont particulièrement importantes.

De même, il est important de se préoccuper et de s'engager dans la lutte contre la manipulation des algorithmes : les processus algorithmiques sont souvent manipulés pour influencer l'opinion publique en diffusant des fausses informations. Il s'agit là aussi d'une façon de protéger la liberté d'information, sans pour autant violer la liberté d'expression, en partant bien sûr du principe qu'aucune voix ne peut être censurée.

Je voudrais également mentionner la plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes. En Ukraine, nous voyons et nous assistons, parmi les nombreuses cruautés et horreurs dont nous sommes témoins, à la mort de journalistes, de ces témoins réels et efficaces de la vérité. Cela montre combien il est important de garantir leur travail et leur profession.

L'adoption par le Conseil de l'Europe d'une Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, comme vous l'avez dit, confirme combien cette Organisation, le Conseil de l'Europe, est consciente de l'importance de cette question ; importance qui s'accroît face aux nouvelles technologies et aux perspectives de l'intelligence artificielle.

Il s'agit d'une question fondamentale pour la démocratie et l'État de droit, et il est important d'en faire un engagement prioritaire.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Nous prenons maintenant trois autres questions.

La première question est en ligne, de Mme Nina KASIMATI, de Grèce.

Madame KASIMATI, veuillez demander la parole.

Veuillez redemander la parole, Madame KASIMATI.

Nous prenons la question suivante, de Monsieur Joseph O'REILLY, de l'Irlande.

Monsieur Joseph O'REILLY, vous avez la parole.

(La question de Mme Kasimati et la réponse écrite de M. Sergio Mattarella, Président de la République italienne, figurent à la fin du compte-rendu de la séance.)

M. Joseph O'REILLY (Irlande, PPE/DC): Merci, Monsieur le Président.

Bienvenue au Président MATTARELLA.

Étant donné que la spirale inflationniste alimentée par le covid-19 et la guerre d'agression en Ukraine peut menacer la démocratie et l'État de droit, quelles solutions peut-on trouver à l'échelle européenne ? Comment les mettre en œuvre de manière uniforme ? Et quelles mesures devraient être prises au niveau paneuropéen pour faire face à l'impact immédiat sur les plus vulnérables de nos sociétés ?

Merci.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci.

Madame KASIMATI est-elle avec nous ?

Oui, vous avez la parole.

Mme Nina KASIMATI de la Grèce.

Elle a encore disparu, ce sont des choses qui arrivent. Nous prenons donc une autre question de M. Nicos TORNARITIS, de Chypre.

M. Nicos TORNARITIS (Chypre, PPE/DC): Monsieur le Président, certains pays n'ont pas encore, et n'ont apparemment pas l'intention de se joindre aux sanctions collectives imposées à la Fédération de Russie pour son invasion de l'Ukraine.

Il se trouve que la Turquie, par exemple, est membre de l'OTAN et du Conseil de l'Europe, et qu'elle est candidate à l'adhésion à l'Union européenne.

Pensez-vous que la logique de deux poids deux mesures de la part de la communauté internationale, vis-à-vis de la Russie d'une part, et de la Turquie d'autre part, qui se sent libre de ne pas appliquer les sanctions contre la Russie pour son propre bénéfice, sert la paix et ne nuit pas à l'efficacité des sanctions, et par la suite à la finalité de leur adoption ?

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci beaucoup, Monsieur TORNARITIS.

Comme Mme Nina KASIMATI n'est pas en ligne, la troisième question avant que vous ne répondiez, Monsieur le Président, vient de Mme Nicole DURANTON, de France.

Madame DURANTON.

Mme Nicole DURANTON (France, ADLE): Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président de la République,

Mes chers collègues,

Bienvenue, Monsieur le Président MATTARELLA.

Le 7 avril dernier, la Cour européenne des droits de l'homme a condamné l'Italie pour, je cite, « sa grande passivité dans une grave affaire de violence conjugale ayant abouti à la mort d'un enfant d'1 an. » Les violences conjugales sont hélas un fléau qui touche l'ensemble des États membres de notre Organisation et nous mesurons, chacun dans nos États, la difficulté de le combattre.

Je veux donc saluer l'accent mis par la présidence italienne du Comité des Ministres sur la prévention des violences à l'égard des femmes et sur l'élimination de toutes les formes de violence et d'abus à l'encontre des enfants et des adolescents.

Monsieur le Président de la République, pouvez-vous nous faire part de vos attentes vis-à-vis de l'action du Conseil de l'Europe en la matière, et en particulier, de la nouvelle stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits des enfants et des adolescents lancée à Rome les 7 et 8 avril dernier ?

Je vous remercie.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci, Madame DURANTON.

Si vous me le permettez, Monsieur le Président, j'ajouterai une question supplémentaire, car elle émane du chef de la délégation italienne à l'Assemblée parlementaire, Mme Marta GRANDE.

Si vous combinez alors toutes ces questions, nous vous laissons libre pour le déjeuner.

Madame GRANDE, la parole est à vous.

Mme Marta GRANDE (Italie, NI): Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, le système international créé depuis la fin de la seconde guerre mondiale et fondé sur des principes et des valeurs démocratiques fait l'objet de vives attaques de toutes parts.

Après des années et des années de construction d'une architecture solidement ancrée dans les principes de l'État de droit, du respect des droits de l'homme et de la résolution diplomatique des conflits, nous assistons à une véritable guerre en Ukraine.

À cet égard, il est souvent question de réformer les institutions internationales afin qu'elles puissent répondre plus efficacement aux défis du monde actuel : dans ce scénario, Monsieur le Président, quel pourrait être, selon vous, le rôle réformateur d'une institution telle que le Conseil de l'Europe ?

Merci.

M. Sergio MATTARELLA (Président de la République italienne): Merci, Monsieur le Président,

Je dois tout d'abord vous présenter mes excuses, Monsieur le Président, car j'ai répondu à la question de M. Roberto RAMPI tout à l'heure sans attendre les autres, mais le sujet de la liberté d'information m'a interpellé.

La première question de ce groupe soulève un problème important car l'augmentation du coût de la vie et l'érosion du pouvoir d'achat – en partie pour les familles les plus vulnérables, du point de vue économique – est un problème vraiment grave et est cause, comme vous l'avez mentionné, de préoccupation pour toute l'Europe. La pandémie l'a causé à une échelle massive et c'est devenu une question essentielle pour tous les gouvernements d'Europe. Pour tous les gouvernements du monde, en fait.

L'Europe, et en l'occurrence l'Union européenne, a agi rapidement et efficacement. Elle doit avoir le courage de travailler en étant unie pour faire face à cette question et à ces graves difficultés auxquelles tant de nos concitoyens peuvent être confrontés.

Nous devons travailler ensemble pour trouver des formules permettant d'atténuer les conséquences dramatiques sur le pouvoir d'achat. Aujourd'hui, ces risques causés par la pandémie sont multipliés par la crise énergétique et les effets de la guerre menée par la Russie.

Tout cela augmente naturellement la priorité du problème que vous avez indiqué : c'est un problème sur lequel nous devons intervenir avec tous les instruments à notre disposition, à l'intérieur des pays, mais aussi de manière coordonnée au-delà des frontières de chaque pays, au niveau européen et international.

Nous devons également être conscients qu'intervenir à ce niveau, et en contenir les conséquences négatives, est un élément indispensable pour préserver nos démocraties, pour démontrer leur efficacité à gérer les problèmes dans l'intérêt du peuple et des citoyens.

En ce qui concerne la deuxième question : l'Italie, je l'ai déjà dit, soutient fermement les sanctions et souhaite naturellement que les sanctions contre la Russie soient appliquées par tous, le plus largement possible.

Bien sûr, il y a des pays qui ont une civilisation commune et des pays qui en ont moins, mais ce qui concerne l'Union européenne, c'est la question de la vérification de l'adhésion.

L'adhésion européenne interne signifie avoir un projet d'intégration, avec un patrimoine commun de valeurs et de critères comportementaux. Pour la période de pré-adhésion d'un pays candidat, l'examen d'un pays candidat sert à évaluer et vérifier l'adéquation de cette candidature par rapport à cet acquis communautaire, à ces conditions requises pour l'adhésion à un projet commun aussi exigeant que l'intégration de l'Union européenne.

Bien sûr, il est important de s'engager pour la paix en ce moment et il est important, comme nous le faisons largement, de soutenir nos amis ukrainiens en termes humanitaires. Soutenez-les politiquement, soutenez-les aussi dans la résistance qu'ils développent pour leur liberté et leur indépendance. Naturellement, cela doit s'accompagner d'une volonté de chercher continuellement, si possible, je le répète, à ouvrir des perspectives de négociations de paix.

Par conséquent, aucune initiative visant à développer des négociations pour tenter de surmonter cette situation dramatique ne doit être sous-estimée, avec les conditions que nous connaissons bien concernant l'Ukraine, son indépendance, son intégrité territoriale et sa pleine liberté.

Quant à la troisième question, je suis heureux que vous l'ayez posée, c'est une question particulièrement importante.

J'ai souvent parlé publiquement dans mon pays de la violence contre les femmes. Bien sûr, le cas que vous avez mentionné doit être précisé : la Cour examine des cas individuels, qui parfois ne coïncident pas avec la normalité de ce qui se passe dans un pays, mais la crudité de ce cas individuel a alarmé tout le monde. L'Italie a également été très touchée, avec un fort sentiment de tristesse pour ce qui s'est passé.

Mais la condition générale de l'Italie est, bien sûr, des instruments très forts, voire efficaces, pour lutter contre la violence envers les femmes. Nous portons beaucoup d'attention à ce sujet. La CEDH elle-même a souligné, dans cette même décision, que le cadre juridique italien offrait des mesures réglementaires exécutoires adéquates pour assurer la sécurité des femmes contre les menaces de violence. Elle a également souligné l'adhésion de l'Italie à la Convention d'Istanbul depuis 2008, dont nous cherchons à développer la mise en œuvre de toutes les manières possibles.

Il existe en Italie un plan stratégique national sur la violence des hommes à l'égard des femmes, qui a été renouvelé pour cette période de trois ans, et qui est déjà axé sur les prochaines lignes d'action, pour la protection et le soutien, afin de défendre les femmes contre la violence des hommes.

La très récente réforme de la justice pénale en Italie a prévu des outils supplémentaires de lutte et de répression, avec des peines plus lourdes pour les crimes et les comportements violents à l'encontre des femmes.

Il en a été de même pour la procédure civile, en augmentant les possibilités d'indemnisation et de protection et en raccourcissant les délais de demande et d'intervention. Cette question est au centre de notre attention, ainsi qu'au centre de l'attention de l'Italie en tant que membre du Conseil de l'Europe, qui est particulièrement engagé sur cette question.

Il s'agit d'une question sur laquelle, au sein du Comité des ministres, l'Italie s'est fortement engagée à développer toutes les formes possibles de garantie contre la violence à l'égard des femmes.

Nous sommes déterminés à faire en sorte que la Convention d'Istanbul soit étendue dans la mesure du possible et qu'elle soit appliquée et mise en œuvre de manière concrète et cohérente.

En ce qui nous concerne, nous ferons tous les efforts nécessaires à cet égard.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): La question de Mme Marta GRANDE. La dernière question.

M. Sergio MATTARELLA (Président de la République italienne): Je vous ai oubliée, excusez-moi Madame GRANDE.

J'étais en train de vous oublier. Vous voyez, ce qui s'est passé avec le défi posé par la Fédération de Russie à l'Ukraine est vraiment grave, dramatique, intolérable.

La décision d'accueillir la Fédération de Russie au sein du Conseil de l'Europe en 1996 était l'expression de la vocation du Conseil de l'Europe à répondre à l'aspiration à des normes communes de liberté et de démocratie.

C'était donc le bon choix, d'encourager ces possibilités et ces perspectives.

Par son comportement, la Fédération de Russie a annulé la confiance que le Conseil de l'Europe lui avait accordée à l'époque.

Ce qui a été décidé au Conseil de l'Europe est absolument sans appel, mais cela n'empêche évidemment pas la contribution précieuse – mais insuffisante – du Conseil de l'Europe aux perspectives de vie sur le continent européen.

J'ai essayé tout à l'heure, lors de mon intervention, de rappeler les résultats que le Conseil de l'Europe a obtenus ces dernières décennies sur différents fronts, sur de nombreuses valeurs, principes, critères et comportements qui étaient auparavant, il y a des décennies, ignorés ou non considérés, et qui sont devenus aujourd'hui une priorité dans de nombreux pays.

Ce grand rapport est également dû à l'action du Conseil de l'Europe. Il s'agit d'une croissance importante des conditions de civilisation sur notre continent. C'est pourquoi nous devons développer de nouveaux cadres, de nouvelles conventions, en renforçant celles qui existent déjà : l'action du Conseil de l'Europe pour développer encore, contre la barbarie et la violence, ces principes, ces valeurs, en maintenant et en développant le rôle du Conseil de l'Europe, qui, d'autant plus aujourd'hui, s'avère précieux et indispensable pour notre continent.

Merci.

M. Tiny KOX (Pays-Bas, GUE, Président de l'Assemblée): Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Je dois maintenant interrompre la liste des orateurs. Je présente mes excuses à ceux qui n'ont pas pu prendre la parole.

Permettez-moi de vous remercier pour la sagesse que vous avez apportée à l'Assemblée, Monsieur le Président.

Je vous remercie.

Ce fut un grand plaisir de vous avoir ici dans l'hémicycle. Nous attendons avec impatience la Conférence de Turin.

L'Assemblée tiendra sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 h 30, avec l'ordre du jour approuvé lundi.

La séance est levée.

Question by Ms Nina KASIMATI

Mme Nina KASIMATI (Grèce, GUE): Dans quelle mesure les accords fondés sur la démocratie et la primauté du droit entre les États membres du Conseil de l'Europe, comme l'Accord sur la délimitation des zones maritimes entre la Grèce et l'Italie, peuvent-ils servir de modèle pour le règlement des différends dans les zones géostratégiques sensibles de notre Organisation, dans un contexte de révisionnisme de longue date et de défis sécuritaires posés par la Turquie dans le sud-est de la Méditerranée ?

Written reply by Mr Sergio MATTARELLA, President of the Italian Republic

M. Sergio MATTARELLA (Président de la République italienne): Le traité de délimitation maritime entre l'Italie et la Grèce est sans aucun doute un exemple en Méditerranée, dans cette phase de "territorialisation" croissante de notre mer. Dans leurs négociations, l'Italie et la Grèce ont su équilibrer leurs intérêts respectifs, dans le respect de leur amitié historique et traditionnelle, et en cohérence avec les liens qui unissent les deux pays au sein de l'Union européenne, de l'Alliance atlantique et de cette institution, et ont maintenu la référence inaliénable au droit international.

Cette expérience met en évidence une "méthode de travail" qui peut être utile à d'autres pays riverains de la Méditerranée : résoudre les différends relatifs aux délimitations maritimes par le dialogue, en sachant que les solutions partagées présupposent des compromis nécessaires et toujours dans le cadre prévu par le droit international. Gardez à l'esprit que les solutions partagées profitent à toutes les parties concernées.